VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI, 25 JANVIER 1921 NUMERO 38

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

PROFITEZ DE LA SECONDE OFFRE SPECIALE

POUR LA DEFENSE NATIONALE

Nous publions ci-dessous les noms des généreux donateurs en faveur de l'oeuvre de l'oeuvre de l'*Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba*, et nous les prions d'accepter nos plus sicères remerciements.

Saint-Boniface
M. Jos. Bourgeault $100.00
Fannystelle
Contribution paroissiale .$60.00
Oak Lake
Contribution du Comité .$13.50
Saint-François-Xavier
Un ami de l'oeuvre $10.00
Transcona
Contribution paroissiale .$17.00
Letellier
M le Curé N.-C. Jutras .. $25.00
Les Dames de Ste-Anne .. 25.00
M. Jos. Parent 20.00
M. Wilfrid Barnabé 15.00
M. A. Damphousse 10.00
M. N. Breton 10.00
M. Paul Cadieux 10.00
M. Z. Robert 10.00
M. Jos. Jutras 10.00
M. Alb. Fortier 10.00
M. C. Barnabé 10.00
M. Jos. Saurette 10.00
M. Eug. Cadieux 10.00
M. Euc. Désautels 10.00
M. Emile Graveline ... 10.00
M. Louis Saurette 10.00
M. Vincent Barnabé ... 10.00
M. Jos. Loiselle 10.00
M. Paul Saurette 10.00
M. Fred. Jubinville 5.00
M. Raymond Jubinville .. 5.00
M. l'abbé Léon Roy 5.00
M. John B[illegible] 5.00
M. Peter Fraser 5.00
M. J.-H. Empson 5.00
M. T. Letnay 5.00
M. Geo. Beaupré 5.00
M. H. Dansereau 5.00
M. Ad. Fortier 5.00
M. Jos. Cadieux 5.00
M. Z. Bouchard 5.00
M. Charles Perron 5.00
M. L. Bruyère 5.00
Dr J.-B. Cloutier ..... $ 5.00
M. Ed. Comeault 5.00
M. H. Bois 5.00
M. Fred. Saurette 5.00
M. Alex. Cadieux 5.00
M. Z. Granger 5.00
M. Ph. Manseau 5.00
M. Hector Fortier 5.00
M. E. Jutras 5.00
M. D. Loiselle 3.00
M. A. Chaput 3.00
M. Alb. Lahaie 3.00
M. J.-B. Ayotte 3.00
M. A. Savoie 2.00
M. Jos. Granger 2.00
M. H. Pritchard 2.00
M. Z. Lemire 2.00
M. Louis Areand 2.00
M. Ev. Manseau 2.00
M. A. Galant 2.00
M. J.-L. Scott 2.00
M. Ernest Péloquin ... 2.00
M. Alb. Damphousse ... 2.00
M. Georges Péloquin .. 1.00
Mme J. Bouchard 1.00
M. Emile Péloquin 1.00
Mme Didier Parent 1.00
M. Jos. Harrison 1.00
M. Existe Boissy 1.00
M. A. Houle 1.00
M. Ad. Turner 1.00
M. Ed. Harrison 1.00
M. A. Saurette 1.00
M. John Lécuyer 1.00
M. Geo. Desrosiers ... 1.00
M. Art. Duff 1.00
M. Alf. Brulé 1.00
M. Louis Lavallée 1.00
M. Amable Dupuis 1.00
M. Ov. Houle 1.00
M. Aug. Péloquin ..... .50

Total $399.50
Sainte-Rose du Lac
M. J.-E. Langevin $10.00

Grand total $610.00

LE GOUVERNEMENT ET L'EDUCATION

L'Etat ne peut pas être maître d'école; en s'emparant de l'éducation il fait une erreur grossière, en y demeurant, il prépare des ruines financières et morales.

Notre pays est jeune, il devrait profiter des expériences néfastes et coûteuses faites ailleurs. Une enquête faite tout récemment par le Ministre de l'Instruction publique en France montre que dans 23 des 90 départements de la France, 81[illegible] écoles publiques primaires sont fréquentées par un dixième seulement des enfants qui, dans ces districts, sont d'âge d'aller à l'école; d'un autre côté, dans le même nombre d'écoles paroissiales on compte 78,179 élèves, ou 95 pour cent de la population écolière de la région.

Ce n'est pas précisément ce qu'on peut appeler un succès pour les écoles à millions du gouvernement. Ne perdons pas de vue que l'enquête a été menée par le Ministre de l'Instruction publique, qui n'avait pas d'intérêt à diminuer l'efficacité de l'enseignement d'état.

D'un autre côté, on dirait que la pilule de l'enseignement neutre commence à paraître amère même aux Américains. Un projet de loi a été introduit au Sénat américain; il a pour but d'élargir la sphère d'influence du gouvernement central dans les choses d'éducation.

"*J'avais toujours pensé*, a dit l'un des sénateurs, *qu'il n'y avait pas de clause dans la constitution permettant au gouvernement national d'entreprendre l'éducation du peuple.*"

Et le Sénateur Thomas, du Colorado, a ajouté: "*Je crois que l'éducation est un sujet sur lequel le gouvernement n'a aucun pouvoir.*"

Ces deux sénateurs ne sont pas catholiques, que nous sachions, mais c'est le droit naturel qu'ils proclament, et, à la lueur des banqueroutes scolaires de tous les gouvernements qui ont outrepassé leurs droits en s'emparant de l'école, on peut dire que c'est la thèse du simple bon sens qu'ils défendent.

Notre gouvernement, au Manitoba, a fait sa première bêtise en s'emparant de l'enseignement primaire, et, s'il n'est arrêté à temps, dans la danse aux millions, il fera la seconde en s'emparant de l'Université. C'est déjà à moitié fait!

Les chefs d'orchestre qui conduisent le bal sont les représentants des loges; le public paiera. C'est admirable comme ces messieurs sont habiles à faire payer par le public les frais de leur campagne pour détruire le peu de christianisme qui reste dans le coeur de la génération qui grandit.

Nous souffrons d'un double mal: le monopole et la neutralité.

Le gouvernement fait un monopole scolaire; à lui seul les impôts. Or les monopoles sont généralement mauvais, et les monopoles du gouvernement les pires de tous. Le monopole manitobain d'instruction publique n'aura pas plus de succès. L'Etat est hors de sa sphère légitime, il ne peut faire que du gâchis; c'est fait dans d'autres pays qui ont essayé du système, cela doit arriver ici. Sommes-nous vraiment si riches, pour jeter ainsi les millions par les portes et les fenêtres, en échange d'une marchandise qui ne vaut rien?

Mais le mal le plus grave, c'est la neutralité. Plaie d'argent se guérit; ce peut être douloureux, mais on en meurt rarement. La plaie de la neutralité scolaire est mortelle pour les nations atteintes de cette gale.

"*Il faudrait trainer devant les tribunaux les parents qui envoient leurs enfants aux écoles sur la porte desquelles on écrit: "Ici on n'enseigne pas la religion."* — Victor Hugo.

Le scrupule n'étouffait pourtant pas Victor Hugo.

Le gouvernement, en touchant l'école, la rend neutre. Comment peut-il faire autrement, quand il jette pêle-mêle dans les mêmes locaux, catholiques, protestants, juifs et incroyants? C'est la plus claire preuve qu'il ne doit pas toucher à l'école et qu'en s'en emparant il fait fausse route.

Allons-nous nous arrêter, au Manitoba, sur la pente qui nous mène à l'abîme? Ou bien allons-nous en atteindre le fond et y récolter l'infidélité pour la génération qui pousse, sans parler des millions qui vont être jetés dans le gouffre en pure perte?

Sous le régime actuel, l'école primaire neutre est traitée en enfant gâté; à elle toutes les faveurs, à elle tous les revenus. Bientôt l'Université neutre recevra le même traitement de faveur spéciale.

La société manitobaine s'apercevra sûrement plus tard qu'au lieu d'enfants gâtés, ce sont des serpents venimeux qu'elle a réchauffés et nourris dans son sein: ils lui donneront la mort.

Certaine presse peut chercher à cacher cette dure vérité sous des dehors de patriotisme à haute pression; elle ne donne le change qu'à ceux qui sont trop aveugles pour voir et trop peu au courant de l'histoire moderne pour se rendre compte des dégats de l'Etat maître d'école.

Notre régime scolaire actuel est du socialisme d'Etat; le socialisme d'état engendre le bolchévisme dans les masses, et le bolchévisme dans les masses c'est la dévastation et la misère.

Quand on veut récolter du blé, il est important de ne pas semer de la graine de chien-dent.

NOTRE CONCOURS

QUELQUES JOURS SEULEMENT

Les candidats s'efforcent de tirer tout le profit possible de la seconde offre spéciale.

Les résultats de la seconde offre n'auront rien à envier à ceux de la première. Nous croyions au début que le vainqueur s'affirmerait durant la première offre. C'est ordinairement le cas. Il prend d'ordinaire le devant de façon telle que les autres candidats ne peuvent pas le rejoindre. En compulsant les votes tout dernièrement, ce nous fut une surprise de constater que même le dix-huitième candidat pourrait passer en tête à l'aide de quelques abonnements de cinq ans. C'est d'autant plus remarquable que le concours ne doit plus durer que quatre semaines.

Nous ne pouvons pas dire qui est en tête et qui a plus de chance de l'emporter. En autant que nous pouvons en juger, personne ne peut se compter assuré de la victoire et qui la veut devra tenir jusqu'au bout.

Nous constatons que beaucoup de nos abonnés n'ont pas encore payé en avance pour 1922. Les candidats ont leurs noms et feront de nouvelles instances auprès d'eux.

Si vous recevez une lettre de des candidats, veuillez lui faire bon accueil.

Voici les votes des candidats tels que comptés jusqu'ici:

Joseph Gagnon, St-Boniface	1,359,550
A.-B. Gumienny, Rossburn	73,050
B. Penkalski, 604, Aberdeen	1,885,500
M. Dalewy, Lemberg, Sask.	190,100
Mlle M.-L. Trottier, Laurier	1,449,550
Mme F. Doll, Jasmin, Sask.	813,050
Jean Onhajzer, Narol	91,050
J. Martin, St-Claude	543,550
W. Topolnicki, Olha	47,550
Abbé J.-A. Senez, Saint-Jean-Baptiste	1,423,650
Mlle A. Dansereau, Letellier	1,868,250
J.-L.-N. Taillefer, 82, Hamel, St-Boniface	1,641,500
Joseph Prince, St-Boniface	1,903,550
Abbé Giroux, LaBroquerie	1,869,450
John Polowy, Hilliard, Alta.	74,600
Mlle A. Patenaude, 522 Furby	1,888,950
J.-A. Gagnon, LaBroquerie	1,889,050
M. H. Moissan, 358, Langside	496,850
A. Miodowski, Coleman	1,892,850
Donat Savoie, Dufresne	19,100
R. P. A. Sylla, O.M.I., Edmonton, Alta	1,875,950
Rév. Jan Novotny, Fort-William, Ont.	277,050
Mlle Halde, LaSalle	314,200
Mlle R. St-Pierre, Lac du Bonnet	61,050
H. Moskowy, Grenfell, Sask.	128,550
Agnès de Moissac, Aubigny	58,200
Angéline Rousseau, Mariapolis Man.	1,884,300
G. Lafrenière, Somerset	897,900
Mlle C. Caillier, N.-D. de Lourdes	1,872,550
R. P. B.-M. Heintze, O.M.I., 222, Provencher, S.-Bon.	1,054,850
S. Ludwiczynski, Narol	145,050
Mlle Olivine Bourbonnière, Sainte-Rose du Lac	654,400
Mlle T. Campeau, St-Norbert	83,550
Mlle Florence LaSalle, Saint-Pierre	1,886,450
Ant. Ochocki, Rosthern, Sask.	353,150
F. Muschowski, 1827, rue Toronto, Regina	1,739,050
J. Grobowski, Brandon, Man.	1,894,550
J. Wilowski, Kitchener	100,050
J.-D. Demers, Pickardville, Al.	223,050
W. Glowacki, E. Kildonan	396,550
Mme A. Congnon, Marchand	37,050
Mlle A. Vachon, Oak Lake	391,050
J. D'Auteuil, Ile des Chênes	245,050
R. P. Pander, Melville, Sask.	143,550

LE "TURBO"

Enfoncée la Bertha! Le "Turbo", qu'a inventé le lieutenant Delamare-Maze, vient d'être essayé au camp d'artillerie de Vivegnis, près de Liége. Ce canon aura une portée triple de la pièce qui bombarda Paris en 1918. Les gaz dégagés par l'explosion provoquent, paraît-il, une accélération continuelle, donnant à l'obus une vitesse qui n'a encore été atteinte.

Voilà une arme rassurante... en attendant mieux.

ENCORE RIEL!

Nouvelles Bevues d'un Ministre protestant Sur son Rôle en 1869-70.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs la primeur d'une Note de la nouvelle *Histoire de l'Eglise dans l'Ouest* par le R. P. Morice, O.M.I. Elle se lit ainsi qu'il suit:

C'est pour la même raison que nous passons également sous silence une autre publication parue l'année (1920). Apparemment jaloux des lauriers gagnés par son confrère le Dr. G. Bryce, le Rév. R.-C. MacBeth, qui paraît partager ses prédilections pour le roman, a écrit *The Romance of Western Canada*, dont les chapitres sur l'insurrection de la Rivière-Rouge sont criblés de fautes historiques, d'inexactitudes, fausses appréciations, assertions gratuites et motifs prêtés sans l'ombre de raison.

D'après cet auteur, qui est comme Bryce un ministre presbytérien, Riel avait eu pour père un homme dont "la main était levée contre toute autorité constituée" (p. 108); il avait lui-même reçu son éducation à l'université Laval (*ibid.*); il s'empara du fort Garry 3 novembre et non le 2 (p. 115, et ceci n'est pas une faute d'impression); la république éphemère de Spence au Portage-la-Prairie fut proclamée non pas en 1867, comme le portent tous les documents, mais "après la rébellion" (*sic*), c'est-à-dire après 1870; Thomas Scott fut exécuté non pas pour s'être révolté deux fois (la seconde en dépit de la parole donnée) et pour avoir rendu la vie extrêmement difficile aux gardes des prisonniers, en nullifiant leur autorité sur les autres détenus, mais, le croira-t-on? pour s'être adonné avec eux à des parties de boxe dans le but de se réchauffer (*risum teneatis, amici*)! C'est écrit en toutes lettres à la p 156 de son précieux volume.

Quant au métis Parisien qui, au dire de Begg et de tous les contemporains, "mourut quelques jours après des blessures" qu'il reçut aux mains des Anglais qui le capturèrent (p. 285), M. MacBeth est si véridique, qu'il affirme positivement que le pauvre déséquilibré "languit pour mourir de causes naturelles quelques mois après" (p. 152). Peut-on se moquer plus cyniquement du monde?

Ne nous laissons pourtant pas gagner par l'indignation devant pareilles tactiques. Il convient de ne pas se montrer trop sévère pour un ouvrage de ce genre: c'est un roman qu'a écrit MacBeth—*The Romance of Western Canada!*

Nous ne dirons rien non plus des motifs diaboliques que son auteur prête à la moindre action du président du gouvernement Provisoire, qu'il représente constamment comme "enragé", pas plus que des péchés d'omission volontaire du même écrivain à l'endroit d'incidents honorables pour le clergé catholique; à plus forte raison passerons-nous par-dessus les injustifiables libertés qu'il prend avec l'orthographe des noms propres (par exemple, M. Ritchot, qu'il appelle sans cesse "père Richot"; O'Donoghue qui, sous sa plume, devient invariablement O'Donaghue; Lavallée, quil transforme en Laveiller; Burke, qu'il écrit Burk, etc.) Il n'y a pas à se le dissimuler: les révérends presbytériens G. Bryce et R.-G. MacBeth font une paire bien assortie, et bien naïf serait l'historien qui croirait pouvoir les contenir dans les bornes du vrai et du réel.

Le malheur est que ces deux romanciers donnent leurs élucubrations pour de l'histoire, et qu'un grand nombre de leurs compatriotes les croient.

Un mot final pour montrer encore combien on peut se fier au dernier. A la p. 159 de son livre, MacBeth écrit: "Le corps de Scott chargé d'une chaîne comme poids fut mis dans la rivière, au travers d'un trou pratiqué dans la glace, ainsi que je l'appris plus tard de quelqu'un qui se trouvait là quand ce fut fait". Nous pourrions en dire long sur cette brûlante question. Qu'il nous suffise pour le moment d'assurer M. MacBeth, en dépit des assertions de son prétendu témoin, non seulement que le corps de Scott ne fut point jeté dans la rivière, mais que l'auteur de ces lignes croit être le seul blanc capable de dire, d'après la plus irréfragable des autorités, ce qu'on en fit réellement. Aujourd'hui, il n'y a plus, croyons-nous, qu'un métis à partager ce secret avec lui.

A propos de ce trou légendaire dans la glace de la Rouge, qui aurait reçu la dépouille mortelle de Scott, MacBeth trouve le moyen d'ajouter une gaffe, qui est sa propriété personnelle à celles qu'avaient déjà commises les historiens anglais avant la publication de notre Histoire. Comme s'il eût voulu insulter au malheur d'une victime, sans aucun souci des respectables descendants qu'elle a laissés, il ne craint pas d'écrire que Goulet, qui fut tué par la soldatesque ontarienne comme il traversait la rivière (circonstance qu'il cache naturellement), "se noya à peu près à la place où il avait déposé le corps de Scott au travers de la glace" (p. 164), et il ajoute que "beaucoup virent une espèce de juste rétribution dans la mort de Goulet à cette place" (*ibid.*).

En voilà du nouveau! N'est-ce pas que ce rapprochement fait bonne figure dans un "roman"? L'histoire ne sert pas si complaisamment l'écrivain; elle nous apprend, en effet, qu'Elzéar Goulet n'eut jamais rien à faire avec le corps de Scott. Cet honorable métis ne fut point l'un de ceux qui le conduisirent à sa dernière demeure. Faudrait-il donc maintenant se résoudre à croire qu'un ministre protestant ne puisse écrire sur cette époque troublée sans faire constamment des pas de clerc?

CONTRE LES MODES ET LES DANSES INCONVENANTES.

Les journaux catholiques de l'Est, en France, ont publié cet important document:

Les évêques de la province de Besançon, réunis en assemblée générale, le 30 novembre 1920, en face des progrès de l'immoralité et de l'inconvenance des modes actuelles ont jugé nécessaire d'attirer de nouveau l'attention des fidèles sur les points suivants:

1o. En ce qui concerne la modestie chrétienne dans le vêtement, il est très instamment recommandé aux femmes et aux jeunes filles d'éviter tout ce qui est contraire à la décence et notamment de paraître dans les églises sans être complètement vêtues. Elles s'exposeraient à se voir refuser l'absolution au tribunal de la Pénitence et la Communion à la sainte Table.

2o. En ce qui concerne les danses, celles actuellement en vogue dans de nombreux milieux sous le nom de "tango", de "fox trot", de "one step", et les danses similaires sous d'autres noms plus ou moins exotiques, sont ouvertement contraires à la morale et à la décence chrétiennes et ne peuvent qu'être strictement interdites.

Que l'on ne dise pas: "Pour ma part, je n'y vois pas de mal: ou encore: "En les dansant, je ne fais pas de mal"; car, quoi qu'il en puisse être de la réalité objective de ces affirmations, c'est pour quiconque participe à de telles danses, s'associer à tout le moins à une oeuvres mauvaise, occasion prochaine de péché pour le prochain, accréditant ou maintenant une mode de danse perverse, et c'est ainsi coopérer à un scandale certain, ce qui ne saurait être licite pour qui que ce soit.

Ces danses ne sont donc permises à personne et en aucun cas. Elles doivent être absolument proscrites de toute réunion de chrétiens et de chrétiennes, comme de toute société qui entend conserver le sens des convenances morales.

UN SOUS-MARIN ANGLAIS EST PERDU CORPS ET BIENS

Londres, 22—L'Amirauté anglaise annonce que le sous-marin anglais K-5, commandant John Kaines, s'est perdu corps et biens dans la Manche, jeudi.

Le K-5 cula alors qu'il était à faire des exercises avec quatre autres sous-marins. Il s'est enfoncé sous l'eau et n'est pas remonté à la surface.

La perte du sous-marin s'est produite à 100 milles de Land's End. Le K-5 avait un équipage de six officiers et de cinquante hommes.

Ce navire est le dernier type des submersibles anglais. Il avait 338 pieds de long. Il faisait 24 noeuds à l'heure, à la surface de l'eau, et neuf noeuds sous les eaux. Il portait huit tubes à torpilles, un canon de quatre pouces et un autre de trois pouces de diamètre.

UN SOULEVEMENT AUX INDES

Londres, 22—On annonce officiellement qu'un soulèvement sérieux s'est produit dans le district de Mazufferpur, dans les Indes anglaises. Les partisans de la non-coopération, sont, dit-on les auteurs de ces troubles.

"L'avenir du Canada dans l'Empire Britannique"

Conférence par M. Noël Bernier, dimanche prochain, sous les auspices de l'Union Canadienne.

Choeur de la cathedrale:-

Tous ceux qui aiment à chanter, dames et messieurs, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, le 30 janvier à l'académie Provencher.



CONCOURS D'HISTOIRE

CONDITIONS DU HUITIEME CONCOURS

1.—Les compositions devront être rendues pour le 1er du mois de mars afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

2.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

3o.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

4.—Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.

5.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses QUATRE MEILLEURES compositions, excepté les écoles des villes et les couvents, qui pourront en envoyer HUIT.

6.—Le sujet du concours de février sera: Mgr de Laval; sa vie, son oeuvre au Canada; leçons à tirer.

7.—Les points seront donnés comme suit: 1o. 50 points pour les connaissances historiques; 2o. 30 points pour la forme; 3o. 20 points pour l'orthographe.

8.—Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.

9.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANCAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.

CONCOURS D'HISTOIRE

SES RESULTATS

DEUXIEME PRIX DE LA PREMIERE CATEGORIE

Winnie Owens, 17 ans, Couvent de Sainte-Anne des Chênes

Dans notre premier concours, mes petites amies, je vous ai parlé d'un héros dont la vie a été principalement consacrée à la découverte du sol canadien; aujourd'hui il m'est particulièrement doux de vous entretenir non pas d'un seul, mais de plusieurs héros, qui sacrifièrent leur vie à une conquête encore plus noble: celle des âmes. Ce que plusieurs ont fait pour acquérir la gloire humaine, d'autres par amour de la patrie, et un plus grand nombre encore, pour se procurer des richesses, eux, les missionnaires de l'Evangile, le firent pour l'amour de Dieu, pour sa gloire, afin de lui sauver des âmes.

Ce furent les Pères Denis Jamay, Jean Dolbeau, Joseph le Caron et le Frère Pacifique du Plessis qui commencèrent l'oeuvre d'évangélisation en 1615. Pour la gloire de la France et de l'Eglise, tous ces bons religieux résolurent d'apprendre les langues sauvages. Quel dévouement ne fallut-il pas pour être non seulement apôtres mais défricheurs et voyageurs, au milieu des forêts. Mais rien n'était trop difficile pour répandre plus rapidement la connaissance du vrai Dieu.

Reconnaissance à ces pieux missionnaires qui ont aussi propagé notre belle langue, car les premiers ils ont enseigné en français la parole de l'évangile. Nos grands lacs entendirent les chansons françaises des canotiers avant toute autre langue; les échos de nos montagnes répétèrent avant tout des mots français, et l'air de nos immenses forêts vibra premièrement aux douces intonations françaises. Oui, le sol canadien est bien français, il est bien à nous.

Vous ne sauriez croire, petites amies, les misères qu'endurèrent ces premiers missionnaires dans ce pays inexploré; mais encouragés par le Divin Maître qui, sans doute, les comblait de consolations divines, ils volent à la conquête des âmes. De suite ils se mettent à l'oeuvre! Les Pères Jamay et Joseph LeCaron se rendent au Sault Saint-Louis, et ayant trouvé les sauvages en grand nombre sur l'île de Montréal, ils s'y arrêtent et y célèbrent la première messe. Le Père Dolbeau demeura à Québec et y fit construire une petite chapelle.

La messe, qui n'avait pas été dite à Stadacona depuis le temps de Cartier fut célébrée au son de l'artillerie et aux acclamations de joie des colons.

Le Père Jamay, en retournant à Québec, s'arrête à Trois-Rivières pour dire la messe — la première en ce lieu — en l'honneur de la bonne sainte Anne.

Le Père Dolbeau va fonder une mission chez les Montagnais.

De 1615 à 1623, huit Pères Récollets et deux Frères convers vinrent au Canada pour aider à l'évangélisation des sauvages. Quel zèle et quelle ardeur ne remarque-t-on pas dans ces coeurs d'apôtres!... Voilà la moisson qu'ils convoitent: des âmes!... toujours des âmes!...

N'allez pas croire, chères amies, que ces travaux étaient faciles et agréables. Ils étaient au contraire, des plus rigoureux. Leur principale nourriture était du poisson rôti et de la viande sèche. L'été ils couchaient sur la terre nue. L'hiver, ils se creusaient des trous dans la neige pour s'y blottir pendant la nuit. Bientôt on les verra se construire un couvent, sur la rivière Saint-Charles, qu'ils nommeront "Notre-Dame des Anges".

Dans ce même couvent ils ouvrirent en 1618 un petit séminaire pour l'instruction des enfants sauvages. Six petits Indiens y entrèrent le premier jour. Cette petite semence deviendra plus tard un grand arbre et couvrira tout le Canada de magnifiques séminaires où des centaines de jeunes gens se préparent au sacerdoce.

Ce couvent servit aussi de prison d'état pendant la guerre entre les Américains et les Canadiens, en 1775. J'ai lu que lors de l'attaque de Québec par Arnold, Carleton et ses officiers prirent leur quartier de nuit dans le couvent des Récollets.

Comme vous savez, chères petites, les Récollets étaient en très petit nombre et ne pouvaient suffire à leur multiples missions; ils demandèrent le concours des Jésuites, qui arrivèrent en 1625. Les Récollets les reçurent avec bonheur dans leur couvent.

Quelle scène sublime que de voir ces apôtres travailler ensemble à la conversion des hordes sauvages!... Leur coeur sacerdotal savait se comprendre.

Cette même année, ces pieux missionnaires, eurent la douleur de perdre le Père Viel, qui fut noyé par les sauvages dans un rapide qui porte encore le nom de "Sault aux Récollets". Ce fut le premier martyr sur le sol canadien. Sans doute il donna sa vie avec bonheur pour le salut de ceux qui se précipitaient dans les flots.

On peut en toute justice donner encore un autre titre aux Récollets. Ils furent nos premiers maîtres d'école. Le Frère Pacifique Du Plessis ouvrit une classe aux Trois-Rivières en 1616. Ce bon Frère sauva aussi la colonie en découvrant le projet que les sauvages avaient fait de massacrer tous les blancs.

Bientôt nous allons voir tous ces travaux anéantis, toutes ces oeuvres arrêtées. En 1629 le Canada tomba sous la domination anglaise. Nos bons missionnaires furent chassés et durent retourner en France. Ce ne fut que plusieurs années après qu'on les vit reparaître sur le sol canadien alors que le drapeau aux fleurs de lys flottait de nouveau sur la ville de Québec.

En 1650 ils s'établirent à Montréal et y bâtirent un couvent et une église. En 1759 le Canada entre dans une phase bien pénible. Il commence cette lutte qui fera de notre beau pays en 1763 une possession anglaise. Alors les Récollets se voient condamnés à périr; ils n'ont plus le droit de se recruter. Ils remplacent les prêtres séculiers et exercent le ministère en diverses paroisses. Puis une dernière épreuve vient fondre sur eux. Le feu détruit leur couvent et leur église en 1796. Alors les derniers survivants sont obligés de se réfugier çà et là. Le gouvernement s'empare de leurs biens puis tout est fini; ils vont disparaître. Pour toujours?... Non... Les Canadiens, dont la devise est: "Je me souviens", solliciteront les bons Pères de revenir sur leur ancien champ de labeur. Après une absence de plus de cent ans, la terre canadienne sera de nouveau foulée par des sandales franciscaines.

Mes petites amies, j'ai lu avec admiration les noms de plusieurs de ces missionnaires, tels que: le Père Guillaume Poulain, qui fut torturé par les Iroquois; le Père Bonaventure Eplon, qui fut missionnaire au Cap Santé en 1701; le Père Jaconde, habile en sculpture et en architecture; le Père Simon Laplace, qui fut missionnaire en Acadie; le Père Joseph Sébastien, qui mourut de misère et de faim; le Père Olivier Goyer, commissaire provincial des Récollets; le Père Hannepin, qui découvrit les chutes Niagara, en 1678. Le dernier survivant fut le Père Berry, commissaire provincial des Récollets. Il mourut en 1800.

N'est-ce pas, chères petites amies, que cette page d'histoire est très instructive? Les misères qu'ont endurées ces apôtres du Christ, les sacrifices qu'ils ont faits, nous encouragent à supporter avec patience les épreuves et les contrariétés de la vie, car qui que nous soyons il faut passer par le chemin de la souffrance et peiner pour obtenir le ciel.

La vie est un chemin de fleurs, dit-on; mais pour cueillir une rose, on se blesse sur mille épines. Sachons, à l'exemple des saints religieux dont nous venons de parler, être courageux dans la pratique des devoirs de notre état afin d'arriver dans la céleste patrie.

NOTRE CONCOURS

C'est à contre-coeur que nous avons fait languir la légitime curiosité de nos jeunes amis en retardant ainsi de leur communiquer le résultat du dernier concours. Ils seront assez généreux pour ne pas nous garder rancune, et ils auront pensé que le temps des fêtes occasionne toujours, quoi qu'on fasse, un surcroit de besogne dont ne sont pas épargnés les examinateurs.

Nous continuons cette semaine, avec plaisir, la publication des travaux primés. Les progrès constatés chez nos vaillants lutteurs méritent des félicitations et nous font augurer un beau succès pour les prochaines compositions.

Plusieurs nous ont démontré sans peine que le récit d'événements et de dates immuables de l'histoire peut être agrémenté de la plus fine originalité. Certaines réflexions piquantes, certaines pointes d'enthousiasme nous remplissent d'aise, oh! combien plus que la rencontre de phrases trop bien bâties qui nous font courir sus à l'auteur consulté. On doit dire toutefois, à l'honneur de nos amis, que le plagiat se voit de moins en moins, et ce n'est pas pour nous déplaire, croyez-le.

Mais — il y a toujours des mais! — on se croirait autorisé à exiger de quelques-uns, du petit nombre, un plus grand soin de leur écriture. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir une belle main, surtout chez des enfants, mais tout le monde peut écrire proprement.

Qu'on nous permette encore d'insister particulièrement sur l'orthographe. Ouvrons grammaire et dictionnaire au besoin... Ces deux livres-là sont d'un fameux appui lorsqu'on se donne la peine de les consulter. Les fautes d'orthographe trop nombreuses dans une composition sont un écueil pour l'obtention des récompenses, et nous regrettons parfois d'avoir, pour cela, à mettre de côté une narration très bonne par ailleurs.

Qu'on se rappelle aussi que la simplicité est une qualité essentielle du style. Soyons simple. Il faut un peu d'entraînement dans l'art littéraire pour pouvoir "fioriturer" ses descriptions sans risquer l'emballement...

Ce sont là des défauts qui se corrigent au fur et à mesure. Le travail et la bonne volonté viennent à bout de tout cela. Et nos fidèles concurrents nous ont prouvé jusqu'ici qu'ils avaient assez d'esprit pour profiter des conseils affectueux qu'on croit devoir leur donner.

Le sujet du prochain concours sera revêtu d'un nouvel intérêt. Nous ne doutons aucunement de l'empressement que chacun mettra à nous parler du premier évêque de Québec. Ce premier siège épiscopal au pays nous apparait comme au faîte d'un arbre géant dont les rameaux bénis s'étendent, après trois cents ans, pleins de sève sur tout notre cher Canada.

Nous prions ceux qui n'ont pas encore décroché de prix de ne pas perdre courage. Ils y arrivent. Allons, donnez-nous un bon travail, bien assaisonné, bien vous-mêmes!

EVANGILE

(S. Luc, VIII, 4-15)

En ce temps-là, comme le peuple s'assemblait en foule, et qu'on accourait des villes vers Jésus, il leur dit en parabole: Un homme sortit pour semer son grain, et comme il semait, une partie du grain tomba le long du chemin, où il fut foulé aux pieds, et les oiseaux du ciel le mangèrent. Une autre partie tomba sur un endroit pierreux, et le grain, après avoir levé, sécha faute d'humidité. Une autre partie tomba dans les épines, et les épines, venant à croître en même temps, l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et le grain, ayant levé, porta du fruit et rendit cent pour un. En disant ceci il criait: Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses disciples lui demandèrent ce qui signifiait cette parabole. Et il leur dit: Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, on ne leur parle qu'en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point. Voici donc ce que signifie cette parabole: La semence, c'est la parole de Dieu. Ce qui tombe sur le bord u chemin désigne ceux qui écoutent la parole; mais le démon vient ensuite, qui enlève cette parole de leur coeur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés. Ce qui tombe sur un endroit pierreux représente ceux qui, ayant entendu la parole, la reçoivent avec joie; mais comme ils n'ont point de racine, ils ne croient que pour un temps, et au moment de la tentation ils se retirent. Ce qui est tombé dans les épines figure ceux qui ont entendu la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les soins, par les richesses et par les plaisirs de la vie, en sorte qu'ils ne portent point le fruit. Enfin ce qui est tombé dans une bonne terre est l'image de ceux qui, ayant écouté la parole avec un coeur bon et parfait, la conservent, et portent du fruit par la patience.

M. DELLY

Esclave... ou Reine?

Feuilleton de La "LIBERTÉ" No 3

(Suite)

La surprise avait d'abord dominé chez elle, mais maintenant c'était la terreur en comprenant que, réellement, cette chose inconcevable était sérieuse.

— Mais si, Lise! Ne m'oblige pas à te répéter les mêmes choses, mon enfant! Je suis si lasse!

Lise se pencha un peu pour essayer de voir le visage de sa belle-mère.

— C'est vrai, vous semblez bien fatiguée, maman! Qu'avez-vous?

— Ce coeur, toujours, dit Mme de Subrans d'une voix un peu haletante. Il me faudrait du calme et... et ce n'est pas aujourd'hui que j'en aurai... surtout si tu te montres récalcitrante, Lise.

—Maman, est-ce possible que vous vouliez cela? s'écria Lise avec angoisse. Je ne connais pas ce prince Ormanoff...

— Mais, moi, je le connais; je sais qu'il a rendu sa première femme heureuse. Certes, il est d'apparence très froide, mais que signifie cela? Les belles protestations, les douces paroles ne cachent souvent que des pièges. De plus, vu ta jeunesse, il ne sera pas mauvais pour toi d'avoir un mari sérieux, qui saura te diriger... Ne prends pas cet air navré, Lise! Ne croirait-on pas que je te condamne au supplice?

Lise tordit machinalement ses petites mains.

— Il me fait peur!... Et puis, jamais encore je n'avais pensé que je puisse me marier. Cela me semblait si, si lointain! Je me considérais toujours comme une enfant... Et, tout d'un coup, vous venez me dire qu'il faut que je devienne la femme de cet étranger, qui m'emmènera où il voudra, loin d'ici, loin de vous tous! Oh! maman! dites-lui non, ne pensez plus à cela, je vous en prie!

Mme de Subrans abaissa un peu ses paupières, comme si la vue du doux regard implorant lui était insoutenable.

— Tu es folle, Lise! Certes, tu n'avais aucune raison jusqu'ici de penser au mariage; mais, du moment où une occasion inespérée se présente, il importe de ne pas la laisser échapper.

— Mais, maman, je suis sûre que le prince Ormanoff n'est pas catholique!

— Non, naturellement. Mais tu seras mariée d'abord selon le rite de ta religion, ainsi qu'il est habituel pour les unions mixtes.

— Je ne puis épouser qu'un catholique! s'écria Lise avec un geste de protestation.

— Que tu es ridiculement exagérée, ma pauvre enfant! Ta mère et moi étions-nous catholiques? Cela a-t-il empêché que je vous laisse suivre à tous trois la religion de votre père?

— Mais... lui... voudrait-il? murmura Lise.

Les paupières de Catherine battirent un peu.

— C'est lui-même qui m'a dit que votre mariage serait béni à l'église catholique, répondit-elle d'une voix sourde. Tu verras qu'il n'est pas si terrible qu'il en a l'air. Avec de l'adresse, qui sait? tu en feras peut-être ce que tu voudras, petite Lise!

Elle essayait de sourire, mais si elle n'avait pas été placée à contre-jour, la jeune fille aurait vu avec surprise quel douloureux rictus tordait ses lèvres — ses lèvres menteuses qui trompaient une enfant innocente.

Lise cacha son visage entre ses mains.

— Est-ce possible!... est-ce possible que, tout d'un coup, je doive me décider!... Mais je puis réfléchir quelques jours, maman, demander conseil?

Le visage de Catherine se contracta. Demander conseil!... à son confesseur, sans doute? Qui sait si ce prêtre ne viendrait pas se mettre à la traverse! Il fallait, à tout prix, arracher à l'enfant une promesse.

— Réfléchir! Lise, le prince veut une réponse ce soir. Comprends-tu, il retrouve en toi sa première femme qu'il a beaucoup aimée, et depuis qu'il t'a vue, il ne vit plus, dans la crainte d'un refus. Pense donc, Lise, ce sera une charité de consoler ce veuf, de lui rappeler Olga...

Les mots sortaient avec peine des lèvres desséchées. A bout de force, Mme de Subrans laissa tomber sa tête sur le dossier du fauteuil.

— Maman, maman! dit Lise avec angoisse.

Catherine était évanouie. La jeune fille appela Albéric, l'envoya chercher le médecin, puis essaya de faire revenir à elle sa belle-mère. Mais la syncope durait encore quand arriva le docteur Mourièr.

— Est-elle donc plus malade, docteur? demanda Lise lorsque, Mme de Subrans ayant repris ses sens, le médecin s'éloigna après avoir écrit quelques prescriptions.

— Un peu plus, oui... Il faudrait lui éviter les grandes contrariétés, les trop fortes émotions. A-t-elle eu quelque chose de ce genre aujourd'hui?

— Oui, peut-être, murmura Lise en rougissant.

— C'est cela. Elle a besoin d'une grande tranquillité d'esprit, je ne vous le cache pas, Mademoiselle Lise. A ce prix, elle peut vivre des années avec cette maladie.

Lise, en revenant vers la chambre de sa belle-mère, se sentait toute troublée. Etait-ce donc sa résistance à ce mariage qui avait occasionné cette secousse dont, visiblement, le docteur se montrait inquiet? Alors, si un malheur survenait, si Albéric et Anouchka devenaient orphelins, ce serait elle, Lise, qui en serait la cause?...

— Que faire, mon Dieu?... que faire? murmura-t-elle éperdument.

En l'entendant entrer, Mme de Subrans tourna vers elle son visage défait.

— Tu vois, enfant, en quel état précaire est ma santé, dit-elle d'une voix étouffée. Un jour ou l'autre, je puis m'en aller dans une crise, dans une syncope. Tu resterais sans proche parenté... Tandis que, mariée, tu n'aurais besoin de personne, et je partirais plus tranquille pour toi...

La main brûlante de Lise se posa sur celle de sa belle-mère, qui tremblait convulsivement.

— Vraiment, si j'acceptais ce mariage, vous seriez satisfaite, maman?

Un oui presque imperceptible passa entre les lèvres de Catherine.

— En ce cas, puisque vous pensez que c'est un bien pour moi, j'épouserai le prince Ormanoff, dit Lise d'une voix un peu éteinte.

En même temps elle se penchait, offrant son front aux lèvres de sa belle-mère.

Catherine eut un geste pour la repousser, mais, se raidissant, elle donna un baiser à l'enfant qu'elle venait de sacrifier aux exigences impitoyables de Serge Ormanoff.

— Va, Lise, dit-elle d'un ton affaibli. Laisse-moi, j'ai besoin de me reposer. Et ce soir, j'écrirai un mot à Serge.

Lise sortit du salon et, gravissant rapidement l'escalier, entra dans sa chambre, une grande pièce simplement meublée qu'elle entretenait elle-même avec beaucoup de soin. Elle se jeta à genoux devant son crucifix et, prenant sa tête à deux mains, se mit à pleurer.

— Mon Dieu, mon Dieu, est-ce possible!... Je ne pourrai jamais! j'ai trop peur!... Oh! Gabriel, priez pour moi! dites, cher Gabriel, priez pour votre petite Lise!

IV

La Providence a des voies impénétrables qui confondent les prévisions de la sagesse humaine. Comme Lise, le lendemain matin, s'en allait au presbytère pour parler au curé de Péroulac, elle apprit que le vieux prêtre frappé d'apoplexie cette nuit même, était à l'agonie.

Ainsi, celui qui aurait pu éclairer la pauvre petite conscience inexpérimentée manquait tout à coup. Lise n'avait même pas la ressource d'aller prendre conseil près de Mme des Forcils. La mère de Gabriel se trouvait pour un mois à Bordeaux, chez sa soeur malade.

Lise attendit donc, avec une secrète terreur, la visite annoncée de l'étranger qui allait devenir son fiancé. Elle essayait de se rassurer en se disant que Mme de Subrans paraissait connaître Serge Ormanoff et qu'elle ne l'engagerait pas à un mariage qui ne lui paraîtrait pas présenter de suffisantes garanties. Elle avait une très grande confiance en sa belle-mère, qu'elle savait très sérieuse et qui lui avait toujours témoigné du dévouement et de la sollicitude. De plus, Lise, petite âme humble, défiante d'elle-même et consciente de son inexpérience, — qui était réellement encore sur beaucoup de points celle d'une enfant, par suite de l'existence retirée qu'elle menait et de la méthode d'éducation aucunement moderne en usage à la Bardonnaye, — estimait que la docilité à un jugement plus mûr faisait partie de ses devoirs.

Elle n'avait donc aucune velléité de se révolter contre ce mariage presque imposé par sa belle-mère. Pourtant quand, dans l'après-midi, elle entendit l'automobile du prince Ormanoff s'arrêter devant la maison, elle devint toute pâle et regarda d'un air éperdu Mme de Subrans.

Catherine détourna les yeux de ces merveilleuses prunelles si éloquentes, semblables à celles de la gazelle du désert, lorsque, traquée, elle implore le chasseur impitoyable. Elle avait la physionomie d'une personne qui sort d'une grave maladie et, quand le prince fut introduit, tout son corps eut un long frisson.

— Voilà votre fiancée, Serge, dit-elle d'un accent un peu rauque, en désignant la jeune fille qui s'était avancée machinalement, mais baissait les yeux pour retarder le moment où il faudrait rencontrer ce regard qui lui avait causé une impression d'effroi.

— C'est fort bien, dit la voix brève de Serge. J'en suis heureux, Lise... Mais levez donc les yeux, je vous prie. Olga me laissait toujours lire jusqu'au fond de son regard, je désire que vous agissiez de même.

Elle obéit, et ses grands yeux timides et apeurés se posèrent sur la froide physionomie de son fiancé. Pendant quelques secondes, il parut contempler avec une sorte de satisfaction altière la délicate créature tremblante devant lui. Puis l'étrange nuance verte de ses yeux changea, se fit presque bleue, tandis que sa main se posait sur la sombre chevelure de Lise, en un geste qui était peut-être une caresse, mais qui avait beaucoup plus l'apparence d'une prise de possession.

— Vous n'êtes encore qu'une enfant, Lise. Vous serez, je l'espère, très soumise et tout ira fort bien... Vous semblez souffrante, Catherine? Ne vous croyez pas obligée de vous fatiguer ici. Je serais désolé de gêner qui que ce fût, pendant ce temps de fiançailles que nous rendrons très bref, n'est-ce pas?

Mme de Subrans ne protesta pas. De fait, elle n'en pouvait plus. Puis, ne valait-il pas mieux laisser seuls les fiancés? Peut-être ainsi une étincelle jaillirait-elle entre eux.

Cependant, un tel événement ne semblait pas devoir se produire. Le prince Ormanoff avait avancé à Lise un fauteuil et avait pris place près d'elle. Avec sa haute taille, il semblait la dominer et l'écraser. Posant sa longue main fine sur l'épaule de la jeune fille, il se mit à l'interroger sur son existence, sur ses occupations, sur ses études. Comme elle répondait d'une voix étranglée par l'émotion, il l'interrompit.

— Avez-vous peur de moi, Lise? demanda-t-il d'un ton presque doux.

Elle murmura en rougissant:

— Un peu, oui. Pardonnez-moi...

— Cela ne me déplaît pas, à condition que cette crainte ne vous paralyse pas et ne vous enlève pas l'usage de la voix. J'ai l'intention de vous rendre très heureuse, pourvu que vous soyez docile à la direction que je vous donnerai.

— Je ferai ce que vous voudrez, dit-elle doucement.

Elle se rappelait tout à coup les conseils de l'Apôtre sur la soumission requise de l'épouse envers l'époux, et songeait qu'elle, si jeune, avait plus que d'autres besoin de s'y conformer.

Serge continua son interrogatoire. Il eut un hochement de tête satisfait en apprenant qu'elle parlait couramment le russe et l'allemand, mais fronça le sourcil au seul mot de latin.

— Vous me ferez le plaisir d'oublier cela, dit-il froidement. Rien ne donne davantage à une femme un air de pédantisme, — ce que je déteste le plus au monde. Du reste, votre instruction me paraît en voie d'être poussée trop loin. Heureusement, il est temps encore d'endiguer.

— Vous... vous ne me permettrez plus de travailler? balbutia-t-elle.

— Ah! certes non! Salir vos doigts à des écrivasseries inutiles à votre sexe, fatiguer vos beaux yeux à des études ridicules! Ce n'est pas moi qui autoriserai jamais cela, Lise!

Des larmes qu'elle ne put retenir vinrent aux yeux de la jeune fille.

Serge eut un mouvement d'irritation, et il parut à Lise que sa main s'appesantissait lourdement sur son épaule.

—Ecoutez-moi, et que ceci soit dit une fois pour toutes: accoutumez-vous à ne plus pleurer à propos de tout et de rien, comme le font si volontiers les femmes, car rien n'est plus insupportable.

Elle courba la tête et essaya de refouler ses larmes. Mais elles augmentaient au contraire, et glissaient lentement sur ses joues et jusque sur le corsage de voile blanc qu'elle avait revêtu aujourd'hui en l'honneur de ses fiançailles.

Une lueur d'émotion, presque imperceptible, parut un instant dans le regard du prince. Il eut un mouvement pour se pencher vers Lise. Mais, se ravisant, il s'enfonça dans son fauteuil en disant d'un ton calme:

— Quand vous serez plus raisonnable, nous causerons, petite fille trop impressionnable.

Il sortit de sa poche un étui d'or délicatement ciselé et, l'ouvrant, y prit une cigarette. Bientôt une mince spirale de fumée s'éleva et une odeur de fin tabac flotta dans la pièce.

Du coin de l'oeil, Serge observait sa fiancée. Elle tenait toujours la tête baissée, mais les pleurs séchaient sur ses joues un peu empourprées.

— Lise!

Elle leva ses yeux, encore embués de larmes, et regarda successivement d'un air interloqué, l'étui qui lui était présenté et le visage du prince Ormanoff.

— Vous ne fumez pas?

— Oh! non! dit-elle d'un ton effaré.

— C'est cependant chose fréquente dans notre pays, et il faudra vous y accoutumer, car il me plaît de voir parfois une cigarette entre de jolies lèvres.

Elle semblait si absolument abasourdie, et suffoquée même, qu'un léger sourire vint aux lèvres de Serge.

— Cela paraît vous étonner prodigieusement, petite Lise? Il est vrai que ma cousine Catherine ne fumait jamais, mais votre mère, en revanche, était une fervente de la cigarette.

Lise dit timidement:

— Vous avez beaucoup connu maman... prince?

— Appelez-moi Serge. Oui, je l'ai vue pendant plusieurs années, durant mes séjours à Moscou et à Pétersbourg. J'étais très jeune, alors. Elle vint aussi une année, à Kultow, avec sa cousine Catherine. Déjà elle était fiancée au vicomte de Subrans... Donnez-moi votre main, Lise. J'ai pu trouver à Périgueux une fort jolie bague, en attendant que je vous en choisisse une autre à Paris.

Il glissa au petit doigt frémissant le cercle d'or orné d'un rubis et de brillants; puis, gardant sa main entre les siennes, et la caressant comme celle d'un enfant bien sage, il se mit à lui décrire Cannes, les fêtes qui s'y donnaient, les relations qui étaient les siennes — le tout avec la condescendance un peu dédaigneuse d'un homme sérieux qui veut bien s'occuper à amuser une petite fille.

Cette attitude ne varia aucunement par la suite. Lise était constamment traitée en enfant. Parfois, sans motif apparent, il lui montrait une froideur sévère, et la tremblante petite fiancée, tout éperdue, cherchait en vain ce qu'elle avait pu dire ou faire contre son gré. Déjà elle sentait s'appesantir sur elle une inflexible volonté. Serge la considérait comme lui appartenant et parlait en maître.

— Lise, venez avec moi dans le jardin... Gardez votre coiffure d'enfant, je préfère cela pour le moment... Je vous emmène en automobile à Périgueux....

Tout cela du ton péremptoire d'un homme accoutumé à voir tout plier devant sa volonté.

Mme de Subrans avait cependant essayé d'objecter que cette promenade à deux n'était pas conforme aux usages français, mais il avait répondu simplement par un ironique sourire, et, les deux jours suivants, avait emmené Lise un peu plus loin encore.

Catherine courbait la tête. Le prince Ormanoff lui avait trop bien fait comprendre qu'elle, moins que tout autre, pouvait se targuer de droits sur sa belle-fille.

Un matin, en arrivant à la Bardonnaye, Serge trouva sa fiancée occupée à repriser du linge. C'était une tâche qu'elle assumait souvent pour aider sa belle-mère, et elle le faisait de grand coeur, car l'empressement à soulager autrui ou à lui faire plaisir était un des traits de sa belle petite nature.

— A quoi travaillez-vous là? dit sèchement le prince. Voulez-vous bien me laisser cela!

Et, prenant la serviette des mains de Lise tout abasourdie, il la jeta au loin sur une chaise.

—Je ne veux pas que vous vous abîmiez les doigts à des horreurs pareilles, ajouta-t-il. Seules, quelques broderies délicates seront tolérées par moi.

La pauvre Lise se trouvait complètement désemparée. Etait-ce donc vraiment une existence oisive et inutile qui lui était préparée, à elle si laborieuse, et qui aimait tant le travail sous toutes ses formes? Seule, la musique semblait trouver grâce devant Serge Ormanoff, — et encore ne permettait-il pas une musique trop savante qui ne convenait pas à une cervelle féminine, avait-il déclaré avec son habituelle hauteur dédaigneuse.

Six jours après les fiançailles, Mme de Subrans, Lise et le prince partirent pour Paris. Serge avait décidé qu'il fallait y aller commander le trousseau et les toilettes de la future princesse. Catherine et sa belle-fille descendirent dans un hôtel de la rive gauche, où, chaque jour, une des voitures du prince Ormanoff vint les chercher pour les conduire dans les magasins les plus renommés. C'était Serge lui-même qui choisissait les toilettes, chapeaux, fourrures. Il imposait son goût — qui était, de reste, très sûr, car il avait le sens très vif de la beauté — à la petite fiancée craintive, un peu ahurie, elle qui n'avait jamais été plus loin que Périgueux, et ignorait toutes les recherches du luxe et de la vanité qui s'étalaient devant elle. Son avis n'était jamais demandé. Quand Serge avait décidé, tout était dit, il ne restait qu'à s'incliner.

Pourtant, un jour, Lise s'insurgea. Elle avait été avec sa belle-mère essayer des toilettes de bal chez un des plus célèbres couturiers parisiens. Mais, quand elle vit le décolletage assez prononcé qui avait été fait, elle rougit et dit vivement:

— Jamais je ne porterai cela! Il faudra faire monter ce corsage plus haut, madame.

La première s'exclama:

— Mais ce n'est rien, cela, mademoiselle! C'est un décolletage modéré. Vous avez des épaules délicieuses, bien qu'un peu frêles encore, il faut les montrer, légèrement, tout au moins.

— Non, je ne le veux pas, dit Lise d'un ton ferme. Vous changerez ce corsage, je vous prie.

— Mon enfant, n'exagère pas! murmura à son oreille Mme de Subrans pour qui une semblable délicatesse d'âme demeurait incompréhensible, car, jeune fille, elle avait été follement mondaine. Songe d'ailleurs que Serge sera très mécontent.

— Je lui en parlerai moi-même. Mais jamais je ne porterai cela, dit résolument Lise.

Lui en parler! C'était facile à dire, mais autrement difficile à faire! Pourtant, telle était l'énergie latente dans l'âme de Lise qu'elle n'hésita pas, le soir de ce jour, à aborder la question à la fin du dîner, pris dans le petit salon d'un restaurant à la mode où le prince avait conduit sa fiancée et Mme de Subrans.

Dès les premiers mots, Serge fronça les sourcils.

— Qu'est-ce que cela? Vous avez décidé ce changement de votre propre autorité?

— Mais non, vous le voyez, Serge, puisque je vous en parle.

Ses lèvres tremblaient un peu, et elle était délicieusement touchante ainsi, avec ses beaux yeux craintifs, timidement levés vers lui.

Les sourcils blonds se détendirent, Serge leva légèrement les épaules...

— Folle petite fille! Je veux bien être indulgent pour cette fois, d'autant plus que vos femmes de chambre auront vite fait de remettre les choses en état quand il le faudra... Mes compliments sur l'éducation sérieuse que vous lui avez donnée, Catherine! ajouta-t-il avec une imperceptible ironie, en se tournant vers sa cousine.

Il traitait généralement Mme de Subrans en quantité négligeable, ne lui témoignant qu'une stricte politesse et paraissant la considérer à peu près uniquement comme le chaperon de Lise. Catherine, nature cependant autoritaire, se soumettait passivement à toutes ses volontés, traînant Lise de magasin en magasin, malgré son état de fatigue que l'air de Paris augmentait encore, et suivant aveuglément les instructions au sujet des achats à faire pour la jeune fiancée. Serge, par le secret qu'il détenait, la gardait complètement en sa puissance.

Les deux femmes étaient exténuées lorsque, au bout de dix jours, elles reprirent le chemin de Péroulac, sans que Lise, durant cette course continuelle de fournisseur en fournisseur, eût pu voir de Paris ce qu'elle désirait surtout connaître: les musées, les églises, les monuments historiques et les environs, tels que Versailles et Saint-Germain, dont les noms hantaient sa jeune intelligence où l'étude de l'histoire se trouvait toute fraîche encore.

(A suivre)

MGR GROUARD

SOUVENIRS DE 60 ANS DE MISSION

No 25

(Suite)

Comme on le voit, le Père Colignon avait déployé une activité extraordinaire et malheureusement il n'avait pas assez ménagé ses forces. Il souffrait depuis longtemps de douleurs d'entrailles, mais il ne laissait pas de travailler comme s'il eût joui d'une parfaite santé. Je le rencontrai donc à Athabaska Landing. C'était mon meilleur ami. Il venait me saluer et me faire ses compliments. Le moins que je pusse faire était de l'inviter à m'accompagner à Saint-Boniface pour assister à mon sacre, et nous partîmes ensemble pour Saint-Albert, afin de saluer Mgr Grandin et de lui offrir nos respects. J'avais amené d'Athabaska le Frère O'Brien, qui s'était blessé et avait besoin de traitement dans un hôpital. Arrivés à Calgary, où résidait le Père Leduc, nous nous arrêtâmes quelques jours. On avait récemment découvert à Banff des sources d'eaux thermales dont on vantait les propriétés curatives, surtout pour les rhumatismes. Le désir de guérir le Père Colignon de ses douleurs intestinales me fit consulter un docteur sur son état et sur l'à propos de l'envoyer prendre des bains à Banff. Le docteur ayant prononcé en faveur de Banff, le Père Colignon s'y rendit. Il pouvait y passer une quinzaine de jours et arriver encore à temps à Saint-Boniface, pour la cérémonie de mon sacre. Hélas! je commençais ma retraite préparatoire quand un télégramme m'annonce que le cher Père est mourant! Une hémorragie lui avait fait perdre presque tout son sang! Cependant, on réussit à le remettre en état de supporter le voyage et j'eus la consolation de l'avoir à Saint-Boniface avec l'espérance d'un retour à la santé.

Mgr Taché était lui-même malade et avait besoin de ménagements. Il avait d'abord pensé à faire la cérémonie le 25 juillet, fête de saint Jacques, puis il la renvoya au 1er août, fête de saint Pierre aux Liens. Mgr Grandin et Mgr Shanley, évêque de Fargo, dans le Dakota, et voisin de Saint-Boniface, l'assistèrent. La cathédrale était remplie de monde et ce fut apparemment un beau jour pour Saint-Boniface. Quant à moi, je me laissais mener; j'accomplissais gravement toutes les rubriques, mais sans dévotion sensible et surtout sans enthousiasme, — à peu près comme une brebis qu'on mène à l'abattoir. Mgr Shanley fit un beau sermon en anglais, et le soir le Père Leduc prêcha en français. Il raconta en chaire ce que j'ai noté au commencement de ces récits, la dissipation de mes jeunes années et la foi de mon père qui ne pouvant venir à bout de me corriger, me conduisit à l'autel de la sainte Vierge et me remit entre les mains de la Mère de Dieu. "Bonne sainte Vierge, je ne sais plus qu'en faire; je vous le donne!" avait-il dit. Et me rappelant tout ce que je devais à la protection de la sainte Vierge, j'avais pris pour devise "*Sub tuum praesidium*." Je ne sais si le Père Leduc agissait en cela dans le but d'édifier l'auditoire ou s'il trouvait l'occasion bonne pour se permettre une petite malice.

Mgr Taché me dit, après cette cérémonie: "Je vous ai fait évêque; vous allez maintenant me rendre service en allant donner la confirmation dans mon diocèse." Il ne pouvait me donner une commission plus agréable. Avant de me mettre en route pour cette tournée, il me demanda de faire une ordination à Sainte-Agathe. J'allai y ordonner sous-diacre M. l'abbé Gauthier, dont la famille habitait cette paroisse. Ce fut le premier acte de mon ministère épiscopal. Je confirmai ensuite un grand nombre d'enfants dans une douzaine de paroisses déjà parfaitement organisées et dans plusieurs autres qui ne faisaient que naître. J'eus le plaisir de retrouver M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, et de constater que, grâce à son zèle et à son activité, cette paroisse faisait de grands progrès. Ce qui me surprit le plus, ce fut de rencontrer un bon nombre de Français de la haute classe, vicomtes, barons, comtes et ducs, qui étaient venus s'établir dans le Manitoba. On m'apprit que la duchesse d'Albufera, fille ou petite-fille d'un maréchal de Napoléon Ier, avait entrepris une oeuvre de colonisation dans le Manitoba. Mgr Taché ne demandait pas mieux que de voir réussir ces entreprises, mais je ne sais quelles causes y mirent obstacle: gaspillages financiers, incompétence ou infidélité de certains agents. Ces établissements eurent donc de mauvais jours à passer et n'étaient pas encore assurés de vivre quand je les visitai.

Je ne puis que me féliciter de l'accueil que je reçus de la part des prêtres et des fidèles dans toutes les paroisses du diocèse de Saint-Boniface. En voyant les enfants si propres, si gentils, qui se présentaient à la confirmation, j'étais forcé d'avouer qu'ils avaient cent fois meilleure mine que nos enfants sauvages. Mais on ne m'aurait jamais fait admettre qu'ils étaient cent fois meilleurs pour cela. Durant cette tournée de confirmation, allant un jour à Saint-Alphonse, je crois, je vis un grand feu sur une colline distante. Sans doute, pensais-je, ce sont des gens qui défrichent leur terre et brûlent les bois qu'ils ont coupés. Mais ce feu avait une autre origine, que j'appris bientôt. Les Chanoines Réguliers, dont Mgr Taché avait avec bonheur autorisé et encouragé la venue dans son diocèse, avaient fondé la paroisse de Notre-Dame de Lourdes et venaient de construire une vaste maison où ils espéraient réunir des élèves et les préparer à la vie religieuse. Cette maison, hélas! à peine achevée, était réduite en cendres, et c'est le grand feu de cet incendie que j'avais aperçu.

Le curé de Saint-Alphonse me conduit sur le terrain de ce désastre. Dom Benoit, supérieur, était déjà parti pour Saint-Boniface, où il allait annoncer ce malheur à Mgr Taché. Les confrères avaient trouvé refuge dans la maison d'un colon, qui partageait sa demeure avec eux; un rideau d'indienne la divisait en deux parties étroites, dont l'une servait de chapelle où les Pères chantaient l'office et célébraient la messe, car ils ne voulurent rien changer aux règles de la communauté. Je passai la nuit avec eux, couché dans le grenier de la maison; je me levai avec eux pour chanter matines; enfin je me fis Chanoine Régulier autant que je pus, voulant ainsi leur témoigner la part que je prenais à leur pénible épreuve. C'était assurément une bien petite consolation, mais ces bons Pères s'en montrèrent reconnaissants.

A Saint-Hubert, maintenant du diocèse de Regina, je trouvai plusieurs familles de la noblesse française où j'eus l'occasion d'exercer mon ministère d'une façon qui me causa une grande joie. Une jeune fille, originaire de la Suisse, était servante dans une de ces familles; elle appartenait à une secte protestante dite les *piétistes*. Elle avait reçu une bonne instruction religieuse. Un jeune homme catholique servait dans la même maison, et bientôt une inclination réciproque se manifesta entre eux, d'où leur vint le désir de se marier. La différence de religion les empêchait de contracter mariage, mais la maîtresse de la jeune fille l'amena facilement à étudier le catéchisme et à la disposer à se convertir. Ma visite parut une occasion favorable pour compléter cette conversion, et dans la même journée, je baptisai, confirmai, communiai et mariai cette bonne fille, à la satisfaction générale de toute cette colonie.

Mgr Taché, aidé du Père Maisonneuve, me rendit un immense service en mettant de l'ordre dans les affaires temporelles du Vicariat Apostolique d'Athabaska-Mackenzie, dont je n'avais pas la moindre idée. Etant rassuré de ce côté, je me préparai à partir pour l'Europe. Mais j'eus d'abord une entrevue avec M. Chipman, haut commissaire de la Cie de la Baie d'Hudson, au sujet du tarif excessif auquel nos bagages étaient soumis. Il me dit qu'étant nouvellement arrivé à son poste, il avait besoin de consulter des gens mieux informés et qu'il me donnerait une réponse à mon retour d'Europe, le printemps suivant. Cela ne me rassurait guère et je crus prudent, de concert avec le Père Colignon, qui avait l'air de se rétablir, de chercher les moyens d'organiser nos transports, si nous ne pouvions obtenir de meilleurs termes de la Compagnie. Ce cher Père se rendit au Lac la Biche, trouva un bon Métis, Louison Fosseneuve, dit Shot, et obtint de lui la promesse qu'il se chargerait de nos transports depuis Athabaska Landing jusqu'au Fort McMurray. Hélas! peut-être ce bon Père fut-il exposé à quelque contretemps, ou se crut-il plus fort qu'il n'était en réalité. Peut-être moi-même étais-je aveuglé par son état; mais après avoir fait ses arrangements avec Shot, il retourna au Petit Lac des Esclaves, retomba malade et mourut le 11 décembre. Cette triste nouvelle m'arriva quand j'étais en France, et me causa la plus vive douleur, non seulement parce que je perdais un ami de coeur, mais aussi parce que le meilleur de mes missionnaires m'était enlevé.

Je me rendis à Montréal avec le Frère O'Brien, que je conduisis à l'Hôtel-Dieu afin de le faire soigner, et je demeurai quelques jours chez nos Pères de l'église Saint-Pierre. Ayant rempli mon devoir de politesse envers Mgr Fabre, alors évêque de Montréal, et envers la communauté des Soeurs Grises, à qui nous étions redevables des immenses bienfaits répandus sur nos missions par les couvents d'Athabaska et du Mackenzie, je m'occupai de plusieurs affaires, entre autres, d'acheter une machine à vapeur et une scie mécanique. Le Père Gendreau, procureur des Oblats et homme d'expérience, me rendit un grand service. Il me mena chez des ingénieurs, agents de compagnies, où je pourrais trouver ces objets. Je me suis déjà trop vanté d'avoir appris le métier de scieur de long; et cependant il n'y avait pas d'autre moyen de se procurer des planches dans notre Vicariat Apostolique que de se mettre à la scie de long. Mais comme je savais que c'est un dur métier, je pensais à ménager les forces de nos Pères et Frères en leur fournissant un moulin à scie. Avec le Père Gendreau je trouvai les renseignements dont j'avais besoin sur le prix que coûteraient ces machines. Ensuite je demandai à l'ingénieur avec qui nous traitions ces affaires s'il n'y aurait pas moyen d'employer la chaudière à vapeur à mettre un bateau en mouvement. Il m'expliqua comment, avec un engin convenable et des roues dentées sur lesquelles on placerait des chaînes de fer, il serait possible de transmettre le mouvement à l'arrière d'un bateau. Je fus enchanté des explications et des exemples qu'il me montra, mais il y avait une condition *sine quâ non* à remplir. Il fallait pouvoir payer toutes ces machines!

Je priai donc le Père Gendreau et l'ingénieur d'attendre que je réunisse la somme nécessaire, et pour cela je n'avais pas d'autre ressource que la charité des fidèles. Aussi me proposai-je de la solliciter partout où permission me serait donnée de prêcher et de quêter. Je commençai chez nos Pères, à l'église Saint-Pierre, puis je dus aller à Québec trouver le Consul français afin d'obtenir un passeport et une réduction de prix sur les navires de la Compagnie Transatlantique. Naturellement, ma première visite à Québec devait être pour l'archevêque, le Cardinal Taschereau, et les messieurs du Séminaire. Le temps me pressait et ma visite ne fut pas longue. Mais puisque je parle de Québec, disons de suite que j'y retournai un an plus tard, que Son Eminence me permit de prêcher et de quêter, à commencer par la cathédrale. Me voilà donc en chaire, ayant le Cardinal en face de moi, et Mgr Bégin, son coadjuteur, à côté de lui. Mon discours roula sur la nature du pays du Nord, sur les difficultés matérielles de nos missions, sur les besoins que nous avons toujours de la charité des fidèles, etc. Mais avant de descendre de chaire, la pensée me vint qu'il me fallait adresser un compliment au Cardinal Taschereau, et me voilà exprimant la joie que je partageais avec toute la Province et tout le Canada de le voir élevé à l'éminente dignité du cardinal, me souvenant avec reconnaissance que j'avais été son élève pendant deux années au Grand Séminaire, et lui souhaitant une longue et heureuse vie. Et j'ajoutais (était-ce l'esprit prophétique qui m'inspirait alors?): "Quand Votre Eminence montera vers le ciel, comme un nouvel Elie, elle laissera tomber son manteau sur un nouvel Elisée, Mgr Bégin, son dévoué coadjuteur." Eh, bien! me permettra-t-on d'être un peu fier d'avoir si bien prophétisé? Car enfin, le manteau du Cardinal Taschereau n'est-il pas tombé sur les épaules du Cardinal Bégin?

Ayant obtenu mon passeport du Consulat français (entre parenthèse, c'était le Vicomte de Turenne, descendant du fameux Maréchal rival de Condé, qui occupait la position), je partis pour les Etats-Unis et m'arrêtai en passant à Lowell, où les Oblats desservent plusieurs paroisses, dans l'espoir d'y prêcher et quêter pour mes missions. Le Père Garin était alors Supérieur. Il se rappelait avoir été missionnaire des Sauvages de la Baie d'Hudson et du Labrador, et il se montra si bienveillant envers moi que je n'ai jamais perdu le souvenir de sa charité. Je n'avais qu'un dimanche à passer à Lowell. Il régla si bien ma journée qu'il me fit prêcher dans les quatre églises paroissiales confiées aux Oblats, dont deux pour les Canadiens-français et deux pour les Irlandais. Et dans chaque église la quête fut abondante, de sorte que j'écrivis au Père Gendreau, à Montréal, et le priai d'acheter les machines pour moulin à scie qu'il m'avait aidé à trouver.

A propos de ces quêtes, voici une anecdote que je me reprocherais d'omettre. Un peu après la grand'messe à l'église Saint-Joseph, on m'avertit que quelqu'un me demande au parloir. J'y vais et un jeune homme avec sa femme, qui tenait un tout petit enfant dans ses bras, se présente et me dit: "Monseigneur, nous n'étions pas prêts pour répondre à l'appel que vous avez fait en faveur de vos missions, mais aussitôt rentrés chez nous, nous avons pensé à vous offrir notre petite contribution." Et il me donne un billet de cinq dollars; puis il ajoute en m'offrant sa montre: "Peut-être cette montre vous serait utile, et je vous prie de l'accepter." — "Mais, cher monsieur, lui répondis-je, vous m'avez déjà fait un beau présent et je ne veux pas vous dépouiller de tous vos biens." — "Oh! c'est peu de chose, dit-il", et en me donnant un paquet qu'il avait sous le bras: "Si vous voulez accepter encore ceci, vous me ferez plaisir. C'est un habit que j'ai acheté quand je me suis marié et dont je n'ai pas besoin maintenant. Prenez-le donc, je vous en prie, s'il peut servir." — "Oh! c'est vraiment trop", répartis-je. "Non, Monseigneur, ce n'est pas trop pour la faveur que nous vous demandons, ma femme et moi. Vous voyez notre petit garçon, eh! bien, nous vous demandons de prier pour lui afin qu'il vive sans commettre de péché mortel." En entendant ces paroles, je me sentis ému jusqu'au fond de l'âme et des larmes me vinrent aux yeux. J'étais saisi d'admiration à la vue d'une foi si vive et je ne pus m'empêcher d'accepter ce que ces jeunes époux m'offraient si généreusement et dans de si saintes intentions.

(A SUIVRE)

LES COMMUNISTES ITALIENS SUBISSENT UNE DEFAITE

Livourne, Italie, 21. — Les chefs communistes qui voulaient que le parti socialiste italien entre dans l'Internationale de Moscou, ont subi une défaite décisive lors du vote qui a été pris hier soir sur la question de l'entrée dans la troisième internationale. On dit que les communistes veulent se séparer des autres congressistes et former une organisation à part.

Deux factions s'opposent à l'entrée du parti socialiste italien dans la troisième internationale. Le député Turati est le chef de l'une des coteries.

Le résultat du vote qui a été pris hier soir indique que les communistes ont été défaits par un vote de deux à un.

NOS CONCERTS

Monsieur Henri Lanctot,

Au nom d'un groupe de lecteurs, permettez-moi de vous dire que vos commentaires plus ou moins sarcastiques sur les deux concerts de charité donnés la semaine dernière sont moins que galants, surtout envers les dames qui, dans un généreux élan de charité, ont bien voulu donner leur concours aux programmes des deux concerts.

N'oubliez pas, Monsieur, que nous n'étions pas à l'Opéra d'une de nos grandes villes européennes, (pas même à Toronto), et que la critique que l'on peut se permettre envers des artistes professionnels, devient tout à fait déplacée quand il s'agit d'artistes amateurs, faisant tous leurs efforts et sacrifiant leur temps, pour aider une bonne cause.

Allons, Monsieur Lanctot, avouez que s'il y a eu une tête de linotte dans cette affaire, elle n'est pas là où vous l'avez placée, mais un peu plus près de vous.

Je dois remarquer qu'à votre dire, un seul artiste, entendez-vous bien, un seul, est invulnérable; il est parfait. Ce n'est pas que je veuille contester nullement ses mérites, bien au contraire; là je suis de votre avis, mais laissez-moi vous dire que la réclame que vous semblez vouloir lui faire au détriment de personnes qui ont aussi leur valeur, sonne faux, et en agissant de la sorte vous lui faites plus de mal que de bien.

Croyez-moi, St-Boniface et le Sacré-Coeur sont pleins de bons artistes amateurs, et encore plus de bonnes volontés, mais vous les encouragez bien mal; et plusieurs m'ont affirmé qu'ils redoutaient dorénavant de paraître en public pour subir des commentaires désagréables dans la *Liberté*.

Cependant, comme la charité n'a pas de bornes, il y aura encore des concerts, à Saint-Boniface et au Sacré-Coeur aussi, en dépit de vos railleries et de vos mesquineries.

Allons, ne pensez pas que parce que vous vous cachez sous un pseudonyme, les gens ignorent qui vous êtes; dévoilez-vous donc, Monsieur Benoiton, et si vous voulez gagner l'estime de vos lecteurs, soyez plus perspicace à l'avenir et soyez surtout plus *gentleman* envers les dames et envers les personnes qui se dévouent à une oeuvre charitable.

Pour le groupe,
Impartiale.

* * *

Monsieur Henri Lanctot,

J'ai lu dans le journal la *Liberté*, du 18 janvier, le compte rendu du concert de Saint-Boniface, et celui du Sacré-Coeur, que vous avez voulu ériger en concours vocal et musical.

Je ne perdrai pas mon temps à discuter avec vous les qualités de ce concours, parce que je ne vous connais pas assez si vous avez les capacités voulues pour critiquer les choses à leur juste valeur; je laisse à d'autres la facilité d'en juger. Mais pour mon compte, il m'est facile de comprendre qu'à la critique médioevale s'est ajoutée l'inconscience; aussi au prochain concert que nous donnerons, nous chanterons: "Alouette, gentille alouette", ce qui sera d'une appréciation plus facile pour vous, que celle d'un morceau d'opéra.

Apprenez, Monsieur, que je n'ai jamais fait concurrence à personne et particulièrement de concurrence déloyale. Lorsque des élèves sont venus me trouver, je leur ai enseigné ce que je pensais être capable de pouvoir leur apprendre, et je suis heureux de constater aujourd'hui que mes élèves chantent tous des morceaux d'opéra choisis, on peut le dire, à la perfection, pour des amateurs, malgré la grossièreté de vos dires.

L'amas de phrases élégantes et galantes dont vous vous servez dans votre article m'amuse particulièrement. Pourquoi cacher sous le voile du pseudonyme des sentiments si haineux? Ayez donc la franchise de vos opinions. Pour mon compte, vous voyez que j'agis ouvertement, et si vous désirez d'autres explications, vous pouvez, en vous démasquant, d'honorer de votre présence à mon studio, 445, rue Main, après quoi vous pourrez peut-être faire des compte rendus moins partiaux, car une leçon telle que celle que je vous donnerai sur les qualités que doit posséder un critique musical, vous suffira peut-être pour vous fixer à l'avenir dans vos jugements et aussi dans vos expressions à propos des fauvettes, des linottes, des Tenorinos et Vaudevillesques.

Ha, Ha, Ha. Et maintenant à nos intelligents lecteurs je dis: *Rizum teniatis.*

Raphaël JACHETTA.

* * *

UN METS INDIGESTE

M. Henri Lanctot nous a servi dernièrement dans "Nos concets" un mets assez rare. Etait-il joli, beau ou simplement médiocre; reste à le trouver.

Eh! bien, chers lecteurs, avez-vous digéré difficilement ce mets chiche et fade donné dans un très grand plat de faïence grisâtre? Si oui, le remède, pour éviter une rechute, est alors simple et efficace: lisez dans le *Devoir* une critique musicale de Frédéric Pelletier. Votre mal se dissipera aussitôt, car chez lui vous trouverez l'impartialité, la mesure, la concision de la pensée et du style, qualités importantes pour qui ne les a pas.

Si quelqu'un parmi vous se sent attiré à la critique musicale, rappelez-vous que la critique est aisée mais que l'art en est difficile et qu'il est plus avantageux d'être "mortellement" bref que de s'exposer au péril de phraser... sur Toronto.

Cependant, notez que nous avons nullement l'idée de nous poser comme sommité musicale et de dicter à autrui une ligne de conduite, comme certain aime à le faire, car il n'est pas d'un homme de génie, d'expérience et de jugement d'imposer aux autres ses vues étroites; mais comme la vérité peut être affaiblie de maintes manières et par un verbiage excessif et par une étroitesse de vues trop recherchée, il vaut mieux l'épurer par la critique afin de déchiqueter la vérité pour lui enlever ses adhérences, car selon le vieux dicton, la vérité jaillit du choc des idées.

J.-P. Justice.

Autour de la Ferme



— Tiens, père Baptiste, comment avez-vous passé la semaine? Avez-vous pensé à votre banque?

— Je crois bien que j'y ai pensé. D'abord je me suis dit: Ces bons curés-là, ça n'a qu'à penser et écrire; ce n'est pas de valeur pour eux autres de faire une banque sur le papier. C'est quand il faut la faire sur la ferme que ce n'est pas commode. Pensez-y donc, bâtir quand tout est si cher! Remplir une étable de vaches à lait, amasser du fourrage pour toutes ces bêtes-là; trouver des jeunes gens qui consentiront à se faire commis dans ma banque "étable". Voilà autant de difficultés qui me donnaient à penser. Oui, si j'y ai pensé! J'avais ça dans la tête jour et nuit. Un bon matin je m'éveillai tout converti. C'est aussi facile de construire en rêve que sur le papier, voyez-vous. Je m'étais vu, en rêve, le gérant d'une banque comme celle que vous conseillez. Mes garçons et mes filles étaient tous des employés très intéressés. N'y avait-il pas jusqu'à ma vieille qui travaillait sur un clapotin à écrire, comme ils en ont dans les grandes maisons. Et en passant, laissez-moi vous dire qu'elle ne faisait pas pitié, la bonne femme, avec sa robe d'indienne neuve et son beau mouchoir de soie dans le cou; ce n'était pas comme ces "aigre-fines", des filles qui n'ont pas de quoi acheter des robes assez longues.

Toujours est-il que je me suis remis à méditer mon affaire, et cette fois-là sur le bon sens. Nous autres les habitants, vous savez, nous écoutons bien ce qui nous est dit; un orateur pourait parler des heures durant sans nous fatiguer; c'est notre qualité. Mais ça ne va pas plus loin que cela. Nous retournons chez nous, et après avoir critiqué un peu, — c'est notre coutume à nous, — nous oublions complètement ce qu'on nous a dit. Un journal nous tombe-t-il sous la main, nous lirons toutes les petites nouvelles, mais un article trop long nous ennuierait. Ceci explique pourquoi nous sommes si forts sur la routine.

Si le cultivateur voulait méditer son affaire, mûrir ses plans de culture, s'assurer des revenus qu'il fait, au moyen d'une petite tenue de livre! Ce n'est pas nécessaire d'avoir un clopotin comme on en a en ville, il suffirait d'avoir un crayon et un petit livre, — si le cultivateur le voulait, il serait non plus un gérant de banque, mais un roi dans son royaume. L'homme le plus indépendant sur la terre c'est le cultivateur! C'est une vérité qui nous est répétée sur tous les tons par tous ceux qui s'occupent de leurs compatriotes. Nous avons bien de la peine, nous autres, à croire cette vérité là, et bien souvent nous sommes portés à penser qu'on nous dit ces choses pour nous encourager, nous faire aimer nos misères et nous garder sur nos terres, malgré nos insuccès.

La vérité la voici: le cultivateur est un roi sur sa terre, quand il suit son affaire. Alors il laisse là les vieilles routines, il lit avec soin les conseils donnés dans les journaux agricoles, il fait son bénéfice des expériences faites par lui-même et ses voisins qui réussissent. Il ne condamne pas une méthode de culture uniquement parce qu'elle exige trop d'ouvrage et d'assiduité. Non; mais il considère aussi les revenus qu'il en réalisera et se met à l'oeuvre avec persévérance.

Et quand il s'agit d'une méthode aussi compliquée, quoique très facile, qu'est la culture mixte, il y a tant à dire que nous ferions bien de nous reposer un peu pour continuer la semaine prochaine.

N.-C. JUTRAS, ptre.

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 24 JANVIER

BLE

No 1 Nord, déchargé	$1.93¼
No 2 Nord, déchargé	$1.90¼
No 3 Nord, déchargé	$1.85¼
No 4	$1.78¾
No 5	$1.65¾
No 6	$1.50¾
Fourrage	$1.40¾
Track, Manitoba	$1.91¾
"Screenings"	$2.00

AVOINE

2 C. W.	$ .49⅞
3 C. W.	$ .45⅞
Fourrage Extra 1	$ .45⅞
Fourrage No 1	$ .43⅝
Fourrage No 2	$ .40⅝
Track	$ .50⅛

ORGE

No 3 C. W.	$ .86⅞
No 4 C. W.	$ .72⅞
Rejeté	$ .61⅞
Fourrage	$ .61⅞
Track	$ .82⅞

LIN

No 1 C. W., déchargé	$1.96½
No 2 C. W.	$1.92½
No 3 C. W.	$1.68½
Rejeté	$1.63½
Track	$1.96½

SEIGLE

2 C. W.	$1.66½

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 24 JANVIER

"Steers"—	
Excellent	$7.75—$8.25
Bons	$6.00—$7.50
Ordinaires	$5.25—$5.75
Moyens	$4.75—$5.00
Feeders"—	
De choix	$6.00—$6.50
Bons	$4.75—$5.75
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$5.25—$5.50
Bons	$4.00—$5.00
"Oxen"—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Ordinaires	$3.50—$4.50
"Bulls".—	
Bons	$5.00—$5.50
Ordinaires	$3.75—$4.50
Taures: De boucherie.—	
Excellents	$6.25—$7.00
Bons	$4.75—$6.00
Veaux.—	
De choix	$8.00—$9.00
Bons	$6.50—$7.50
Ordinaires	$5.00—$6.00
Cochons.—	
Choix	$13.75—$13.75
Lourds	$10.75—$10.75
"Stags"	$6.00—$7.00
Vaches de boucherie.—	
De choix	$6.00—$6.50
Bonnes	$4.75—$5.75
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.75
Moutons.—	
Bons moutons	$5.50—$6.50
Ordinaires	$3.00—$5.00
Agneaux	$8.50—$11.00
Ordinaires	$6.00—$7.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne. Pertes déduites	$ .90
Beurre.—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$ .52—$ .58
De ferme. Aux cultivateurs	$ .30—$ .32
Légers	$11.50—$13.50
Truies	$7.75—$7.75
Farine.—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.82½
2 sacs de 49 livres	$5.87½
4 sacs de 24 livres	$5.92½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$5.82½
2 sacs de 49 livres	$5.87½
4 sacs de 24 livres	$5.92½
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$5.82½
2 sacs de 49 livres	$5.87½
4 sacs de 24 livres	$5.92½
Maple Leaf—King's Quality—	
Sac de 98 livres	$5.82½
2 sacs de 49 livres	$5.87½
4 sacs de 24 livres	$5.92½
Légumes	
Patates. Le minot	$1.75 à $2.00
Lot de 10 minots. Le minot	$1.60—$1.75
Choux. Le cent	$4.00
Betteraves. Le cent	$1.00
Navets. Le cent	$2.00
Carottes. Le cent	$2.50
Oignons séchés. Le cent	$2.50
Alimentation	
Son. La tone	$38.00
Gru. La tonne	$43.00
Volailles.— (Aux expéditeurs de campagne)	
Poulets. Préparés	$ .20—$ .25
Poulets. Préparés	$ .20—$ .24
Canard. Préparés	$ .31
Oies. Préparées	$ .31
Dindes. Préparées	$ .43
Gruau.—	
Le sac de 98 livres	$3.10
Foin—	
No 1 Timothy	$25.00
No 2 Timothy	$23.00
No 1 Red Top	$18.00
No 2 Red Top	$16.00

Ce que rapportent les abeilles

Les abeilles sont d'un bon rapport au Canada; bien des parties de notre pays offrent des conditions particulièrement favorables à la production du miel. On est loin d'être d'accord cependant sur le revenu que l'on peut tirer d'un rucher et il existe à ce sujet beaucoup de malentendus. On entend ire parfois par exemple qu'une ruche a produit de 400 ou 500. liv de miel en une saison, et comme le miel vaut de 20 sous à 30 sous la livre et qu'une personne peut facilement prendre soin de cent ruches, on pourrait en conclure que l'on peut facilement faire une fortune en gardant des mouches à miel. Mais ce sont là des rendements exceptionnels résultant d'un ensemble de circonstances heureuses — abondance de fleurs de trèfle d'alsike, de trèfle blanc, d'épilobe ou autres plantes à miel, ruche très active, apiculteur très expert et par-dessus tout, température favorable. — On ne peut songer à tirer autant de chaque ruche, ni tous les ans. Parfois, après une année d'abondance, vient une année maigre.

Des statistiques plus sûres sont celles qui représentent la moyenne du rapport des colonies dans un rucher pendant un certain nombre d'années. C'est ce qu'enregistrent depuis 1912 toutes les fermes expérimentales fédérales qui gardent des abeilles; ces fermes sont maintenant au nombre de dix-sept. Les derniers chiffres nous apprennent que la production moyenne annuelle de miel a varié de 18 livres par ruche dans le rucher le moins bon à 132 livres par ruche dans le rucher le meilleur. La production moyenne annuelle pour tous les ruchers a été de 63 livres par colonie, ce qui est assez élevé pour laisser un bénéfice très satisfaisant. Ces chiffres font ressortir l'importance de la bonne exploitation, car la production de 18 livres était plutôt due à un manque d'expérience, et elle met également en relief l'importance des conditions locales de flore, de climat et de sol. Il y a bien des endroits où l'on peut doubler cette moyenne, et ces endroits ne sont pas nécessairement limités aux régions bien colonisées du Canada ni aux régions du sud.

On voit souvent des apiculteurs réussir dans un endroit qui ne peut donner qu'une production relativement faible, tandis que l'on ne garde que point ou peu d'abeilles dans bien des districts où les conditions favoriseraient une forte production.

Pour mieux connaitre les conditions locales essentielles à la bonne production du miel et pour aider les apiculteurs à les étudier et à voir sur quels rendements ils peuvent compter, nous publions des feuilles pour inscrire le rendement des ruches, que l'on peut obtenir en s'adressant au service de l'apiculture, ferme expérimentale centrale, Ottawa. Nous n'exigeons qu'une chose een retour, c'est qu'on nous fournisse un double du rapport. Les notes inscrites sur ces feuilles sont examinées par un expert qui fera des recommandations au propriétaire et donnera tous les renseignements que l'on peut désirer sur la façon de conduire le rucher.

F.-W.-L. Sladen,
Apiculteur du Dominion.

AU COLLEGE

Joute universitaire

Sur le miroir mat de l'Auditorium, bordé d'estrades sombres et grouillantes, les deux équipes se rencontrèrent, samedi dernier, dans une joute fort intéressante. A 8 heures les deux adversaires font leur apparition et prennent leur place respective au milieu des acclamations générales. Au son du *"God Save the King"* tous se lèvent et les joueurs restent immobiles. Le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba serre la main aux "centres" et jètte la rondelle.

Première période

Pour commencer, les deux côtés ne veulent pas trop oser: on joue avec bien des égards, mais on joue. Aussi les deux gardiens de but, Cunningham et Vant, ont-ils beaucoup à faire; mais tous deux sont experts.

Le crieur-en-chef (*cheer leader*), manteau ouvert, gesticule à pleins bras, comme un directeur de grand orchestre. De ses dislocations cadencées il marque le rythme saccadé du "cri" manitobain. Les élèves du Collège acclament leur Leo qui fait tournoyer la rondelle autour des buts ennemis; mais impossible, le gardien est impénétrable. Résultat: 0 à 0.

Deuxième période

Chaque joueur connait maintenant un peu son adversaire, ce qui rend la deuxième période plus agitée que la première. De part et d'autre les gens s'impatientent de ce que leurs joueurs n'ont pas encore réussi à faire un point.

Un coup de Léo bien placé nous fait croire un moment que nous l'avons. Il y a protestation: on assure que la rondelle est entrée de côté par un trou du filet. Tout est réglé sans la moindre chicane. Antonio n'a pas encore fait de point, mais il a fait sentir plusieurs fois au gardien ce que c'est qu'une rondelle haute et rapide. L'ennemi le surveille; lui passe-t-on la rondelle, vite il est entouré de deux ou trois adversaires, mais il en sort toujours sain et sauf, et naturellement avec la rondelle. Cassin enfin traverse les deux défenses avec grande habileté et fait un point. L'assemblée se confond en cris et en applaudissements frénétiques.

Les Saskatoons, piqués par ce succès des nôtres, ne perdent pas courage, mais dans une rapide montée vers le but des Manitobains, font un point. Résultat: un à un.

Troisième période

Baril, centre, et Collins, aile gauche, redoublent de combinaison. Léo va chercher la rondelle à l'autre bout de la patinoire, passe les avants, passe les défenses et la loge dans un coin du but. L'enthousiasme crève comme un tonnerre. Le crieur-en-chef, se déhanchait et se contortionnait de plus belle. Soudain, pris d'enthousiasme subit, notre Preffe surgit de la cohue des collégiens comme une apparition, les bras au ciel, les yeux inspirés et fulgurants, les cheveux en tempête, et tel un chat mal endormi sur la table de dissection par les artistiques convulsionnements de son être endiable, dirige la tonitruante sarabande de notre *"Zoalicum."*

Espérons que dans cette partie nos joueurs, Léo Collins et Antonio Baril auront gagné du jarret pour les prochaines rencontres, qui s'annoncent plutôt mouvementées, entre autres, celle des "Medicals", où il faudra vaincre ou mourir.

Somme toute, la partie fut des plus intéressantes. Les Collégiens, de leur poulailler aérien, décochaient à l'adresse des Saskatoonais des épithètes à décourager les meilleurs joueurs. Par instant, pour mieux voir un lancer, des bancs entirs se lèvent d'un bond, le cou tendu, l'haleine en suspens: *"Canticuere annes intentique ora tenebrant!"*, puis se rassoient devant les clameurs indignées de leurs voisins d'en arrière...

On dit que nos joueurs iront jusqu'à Saskatoon renouveler leurs exploits contre les mêmes adversaires, et s'ils reviennent vainqueurs ils auront droit de se mesurer avec les détenteurs temporaires, de la coupe Allan. On dit...

Quoiqu'il en soit, ils ont toutes les sympathies et les plus sincères voeux de succès.

A. D. et R. B.

LE MARTYRE DE L'IRLANDE.

Londres, 22. — Un bulletin du Sinn Fein donne les statistiques suivantes sur les ravages de l'armée anglaise en Irlande depuis quinze jours.

14 citoyens ont été tués, dont 4 prisonniers, 2 enfants et 1 femme; 32 personnes ont été blessées y compris sept femmes: 6 villes ont été saccagées: 40 maisons ont été partiellement ou entièrement détruites, ainsi que 11 magasins; 7 hommes ont été torturés, une crèmerie, une fabrique et deux salles publiques ont été incendiées.

SIX PRISONNIERS.

Dublin, 22. — On rapporte qu'un engagement a eu lieu sur la rivière Tolka, à deux milles de la ville. La police a tiré sur le groupe des attaquants, un a été blessé et six autres ont été faits prisonniers. On rapporte également plusieurs attaques incendiaires contre les baraques à Holy Cross, Sheavue et Roskenn.

1,000 à gagner

Le cercle catholique des Voyageurs de Commerce, de Sherbrooke ayant obtenu l'autorisation civile et le haut patronage de S. G. Mgr Larocque est à vendre des billets de loterie pour $1,000 sur un seul prix au bénéfice du cercle. Le tirage aura lieu vers la mi-carême. Les billets sont en vente au prix de $1, ou 6 billets pour $5. On peut s'en procurer de tous les voyageurs de commerce canadiens-français de Sherbrooke, de Mlle Cadieux, 32, Gillespie, et de Mlle Thivierge, 207, London, Sherbrooke.

On doit envoyer l'argent d'avance et un timbre, quand on fait la demande des billets par la poste.

Toutes les demandes de renseignements peuvent être adressées au Président du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce, 202, rue London, Sherbrooke, Qué.

Le Président,
P.-R. BELANGER.

LA SEMAINE

LA SITUATION FINANCIERE DE QUEBEC.

Toronto, 19.—Un banquier local a déclaré hier que la Province de Québec est la province canadienne qui a la meilleure position financière. Ceci, dit-il, est attribuable à l'habitude de l'épargne des canadiens-français, habitude qui les a conduits à mettre l'argent de côté, lorsqu'ils gagnaient de gros salaires, tandis que les canadiens d'autres nationalités s'amusaient. Les rapports reçus des maisons de gros par ce banquier indiquent que l'on commence à acheter un peu plus. Les marchands de gros font l'inventaire de leur stock.

LES REPARATIONS ALLEMANDES.

Londres, 19.—Les journaux de Berlin reçus ici ce matin contiennent une déclaration, évidemment inspirée, disant que l'Allemagne est prête à accepter une "indemnité indéterminée" payable en 5 versements annuels, mais aux conditions suivantes:—

L'indemnité pourra être payée en partie en marchandises.

La Haute-Silésie devra rester allemande.

Les armées d'occupation devront être réduites.

La liberté du commerce devra être garantie.

On devra remettre à l'Allemagne plusieurs navires.

Le montant de l'indemnité devra être fixé le plus tôt possible.

L'Allemagne, dit-on, prépare une note pour démontrer que 18,500,000,000 de marks ont déjà été payés sur le premier versement de 20 milliards.

EN IRLANDE.

Londres, 19 — Deux rebelles et un constable tués, neuf "black and tans" et un sergent de police blessés, et un grand nombre de civils et de rebelles blessé, tel est le bilan du crime en Irlande pour la journée d'hier.

Deux hommes délogés d'une embuscade qu'ils avaient préparée pour la police, sont allés se réfugier dans une ferme à Cloonown, comté Clare. Les constables ont mis le feu à la maison et ces deux hommes ont péri dans les flammes.

LES SOLDATS ANGLAIS SONT LES VERITABLES DESTRUCTEURS DE CORK.

Londres, 20.—Cork a été incendiée par les soldats anglais et les membres de la police auxiliaire. Voilà la conclusion évidente qui se dégage du rapport du Parti ouvrier irlandais qui avec le concours du Congrès des Trades Unions a fait une enquête minutieuse sur la récente conflagration de Cork. Au cours de cette enquête une centaine de dépositions furent données et signées le tout devant témoins pour la plupart des hommes d'affaires, des professionnels ou des francs tenanciers dont quelques-uns sont des anglais même et des américains.

Il est nettement établi que le feu a été mis à la ville par les soldats anglais dans la nuit du 11 au 12 décembre.

"Dans chaqué cas, dit le rapport, la déposition fut signée par devant témoin et l'original déposé dans un lieu relativement sûr. Ces originaux sont à la disposition de toute commission d'enquête sérieuse et compétente."

Le rapport comprend 70 pages. On y trouve les dépositions sténographiées de 6 témoins, tous désignés par numéros pour ne pas révéler leur identité. L'attitude du gouvernement anglais refusant de tenir une enquête judiciaire ou civile et n'osant encore publier les conclusions du major-général Strickland, commandant des troupes du gouvernement à Munster y est décrite comme suit:

"Les militaires savent fort bien qui a brûlé Cork. Ce qu'ils ne savent pas, c'est la masse de preuves réunies contre eux et aujourd'hui en possession de la municipalité de Cork ou de la Commission Travailliste d'Angleterre Toutefois, ils s'en doutent. Ils ne peuvent plus guère espérer maintenant faire disparaitre toutes les preuves et réduire les gens au silence absolu par la terreur. Il est donc probable qu'ils vont jeter un peu de lest, peut-être faire leurs boucs-émissaires de quelques auxiliaires afin de pouvoir exonérer tout le reste".

Dans un sommaire des dépositions entendues, le rapport porte les accusations suivantes:

"Les auxiliaires ont incendié un tramway aux acclamations des soldats qui passaient en camions. Le magasin Cash a été incendié par la police et les auxiliaires qui, ensuite, dansèrent et tirèrent du révolver à la porte. L'arcade Munster fut incendiée par la police sous la direction d'un officier de l'armée. Les black and tan incendièrent les magasins Roch. L'Hôtel de Ville et la Bibliothèque furent incendiés par la police dont un agent y laissa sa coiffure. Les militaires refusèrent d'employer leurs appareils d'incendie. Trente "policemen", y compris le premier constable et trois sergents, s'appliquèrent à détourner l'eau des boyaux qu'on dirrigeait sur la Bibliothèque. On fit feu sur une ambulance. Des civils cherchant à éteindre les flammes essuyèrent des coups de feu et furent molestés par la police et les auxiliaires. Ces derniers et un officier ivre tirèrent sur les pompiers. Un policeman cria au volontaire qui cherchait à diriger un jet d'eau sur les flammes: "Si vous tenez à votre vie, n'arrosez pas le feu. Laissez flamber". Des pillards en uniforme ont été vus sortant du magasin Cash. La police et les militaires ont pillé les magasins Mangan, Hilsor et Murphy Brothers. On a vu des groupes d'auxiliaires et d'agents pillage aux casernes de l'"Empress de police transporter le butin de leur Place" et de l'"Union Quay".

UNE SERIE DE BANQUEROUTES NATIONALES EST A CRAINDRE.

Londres, 20.—L'Amérique va occasionner une épidémie de banqueroutes nationales, si elle demande le paiement immédiat de ses prêts de guerre à la Grande-Bretagne. Telle est la déclaration sensationnelle d'un haut personnage au département de l'Echiquier britannique.

"Quand les emprunts ont été faits, déclare-t-il, personne n'était assez optimiste pour croire que la Grande-Bretagne pourrait rembourser avant une longue période. On avait suggéré vingt ans.

avaient paru s'entendre, mais voilà

Au temps de l'emprunt les parties qu'une semence de discussions et de négociations sont commencées à ce sujet.

La Grande-Bretagne voudrait annuler sa dette de guerre, mais les Américains ne l'entendant pas ainsi, et on fait aux Etats-Unis une vive agitation contre ce mouvement.

La dette due par l'Angleterre aux Etats-Unis s'élève à $4,277,000,000. Sur ce montant le pays a payé $233,257,185 d'intérêt ayant une balance d'arrérages de $314,582,825.

La Grande-Bretagne serait disposée à tour payer, capital et intérêt, pourvu qu'on lui accorde une période d'au moins 20 ans. Elle a fait des prêts à ses alliés avec cet argent à des conditions très favorables. Si on la force de payer tout de suite, il va s'en suivre une série de banqueroute dans beaucoup de pays européens.

LA CHARITE DU SAINT-PERE.

Rome, 20.—Sa Sainteté Benoît XV a reçu et distribué aux enfants miséreux de l'Europe Centrale, l'an dernier, 16,747,604 lires. Le Saint-Père a versé lui-même 100,000 lires au fonds de cette oeuvre. De cette somme, les enfants allemands ont reçu 4,000,000 de lires; ceux de l'Autriche, 3,654,000; de la Pologne, 2,000,000; de la Hongrie, 1,291,000 et ceux de la Tchéco-Slovaquie, 1,050,000. La charité du Saint-Père s'est également étendue à la jeunesse des autres pays.

LA SUPREMATIE DES MERS.

Londres, 20.—La Grande Bretagne se prépare à abandonner aux Etats-Unis le contrôle des mers.

En 1925 la force navale américaine surpassera celle de l'Angleterre comme le laisse prévoir le vaste programme de construction navale adopté par Washington. On rapporte que le Grande-Bretagne ne pourra pas entreprendre de lutter avec les Etats-Unis. Le public anglais est profondément affligé par ces perspectives arrachant à Londres la suprématie maritime.

Cette question a revêtu aux yeux du peuple anglais aujourd'hui une importance aussi grande que le problème irlandais. Les journaux remplissent leurs colonnes de rapports comparés au sujet des marines et l'on constate amèrement que l'Angleterre perd l'avantage sans pouvoir y remédier.

Andrew Bonar Law, le premier lord de l'Amirauté, l'admiral David Beatty et Winston Churchill ont formé un comité spécial pour considérer ce problème et en particulier la possibilité du désarmement.

Un autre comité étudie la question à savoir si la construction sous-marine augmente effectivement la force navale.

L'orgueil britannique dans ses traditions navales parait être la principale objection contre la réduction de la flotte.

On aime à dire qu'après la dispersion de la flotte allemande l'Angleterre n'a pas d'ennemi sur mer.

Les chefs du gouvernement dans l'impossibilité de faire mieux ont entrepris une campagne pour persuader le public qu'il vaut mieux pour l'Angleterre d'abandonner la suprématie navale à un autre pays. Sa propre défense étant bien assurée. Le fait d'abandonner la construction maritime sur une grande échelle signifie aussi une baisse de taxes; et le peuple anglais accepte ce point de vue avec joie.

Une preuve que le gouvernement anglais abandonne ses ambitions maritimes; c'est qu'il a ordonné la démolition de la grande station navale de Rosyrosyth, bâtie pour lutter avec l'Allemagne.

UNE DECLARATION DE M. MEIGHEN.

Ottawa, 20.—Parlant hier soir, devant une réunion du Club Holstein, de la Vallée d'Ottawa, l'Hon. M. Meighen a déclaré que si les Américains élèvent un barrière industrielle, le Canada fera face à la situation sans se plaindre, et non sans succès. Si les choses en viennent-là, dit-il, il pourrait en résulter une grande impulsion pour l'industrie laitière.

UNE CATASTROPHE SE PRODUIT AU MEXIQUE.

Mexico, 21.—La catastrophe qui vient de se produire à Pachuca a causé la mort de plus de 100 personnes. Plus de 200 ont été blessées et environ 1,000 sont sans abri. Cette catastrophe s'est produite mardi alors que deux digues d'un barrage au-dessus de la ville se rompirent soudainement. Toute la partie basse de la ville fut envahie par une trombe d'eau qui emporta tout sur son passage. Plusieurs puits de mines ont été inondés et on croit que plusieurs personnes ont dû périr dans les mines.

On ne connait pas encore la cause de cet accident; les deux digues se sont rompues en même temps.

LE BILINGUISME.

Ottawa, 20.—Un auditoire considérable assistait à la conférence donnée hier soir, au Chateau Laurier sur le bilinguisme par le major O. Asselin. Le conférencier a vivement insisté sur l'importance de bien apprendre sa langue maternelle d'abord et ensuite l'anglais. La connaissance de l'anglais est essentielle à l'unité nationale au Canada.

LES NAVIRES ALLEMANDS.

Paris, 20.—Jusqu'à la fin de décembre 1920, l'Allemagne a remis à la Commission des Réparation des vaisseaux pour un tonnage de 2,034,729 tonnes. Elle doit encore remettre des navires pour un tonnage total de 300,000 tonnes.

La commission des réparations a distribué avant la fin de décembre, les vaisseaux de 1,814,173 de tonnage comme suit:

Grande Bretagne, 1,447,839 tonnes; France, 166, 964 tonnes; Italie, 124,910 tonnes; Japon, 26,678 tonnes; Belgique, 15,831 tonnes.

LENINE EST FOU.

Paris, 19.—Le correspondant de l'Echo de Paris à Stockholm annonce que le premier ministre Lenine, de Russie, épuisé par le surmenage, est devenu fou.

Le rapport dit que Lenine est confiné à sa chambre et il rit de son rôle "comme" le héros russe qui a sauvé son pays de l'invasion ennemie"

Depuis quelques temps on a reçu ici plusieurs dépêches annonçant la maladie grave de Lenine. On a même annoncé sa mort.

LE CHOMAGE A CHICAGO.

Chicago, 19. — Une enquête faite par le département du travail démontre que le nombre de personnes sans emploi, à Chicago, est de 30,000. Des rapports non officiels disaient que le nombre des sans travail était de 200,000.

LA DECLARATION DE BRIAND A CAUSE DU DESAPPOINTEMENT

Paris, 21. — M. Aristide Briand, le nouveau président du conseil des ministres, a répondu à une interpellation à la Chambre des députés, hier Il semble que la déclaration de politique qui a été lue devant la Chambre des députés et devant le Sénat hier a été un désappointement pour plusieurs. Le débat qui se poursuit aujourd'hui suscite beaucoup d'intérêt parce qu'il sera suivi d'un vote de confiance. Le ministère Briand recevra sûrement un vote de majorité.

Le député Pierre Forgeot a causé toute une surprise à la Chambre hier lorsqu'il a déclaré que pour lui la déclaration de politique n'était pas suffisamment explicite. Il a demandé des explications.

Le "Figaro" dit que la déclaration de M. Briand ne renferme que des vérités élémentaires. L'"Echo de Paris" reproche à la déclaration de M. Briand de manquer de clarté. Ce journal ajoute qu'il attend les explications que le président du conseil donnera cet après-midi.

HUIT PERSONNES TUEES PRES DE DUBLIN

Dublin, 21. — Huit personnes, dont sept constables, ont été abattues au cours d'une rencontre entre des policiers avec des Sinn Feiners qui s'est produite hier, près de Dublin. Six des officiers ont perdu la vie, alors que leur camion est tombé dans une embuscade. Un civil a été tué à bout portant par plusieurs intrus qui ont pénétré dans sa maison.

On annonce qu'à l'avenir tous les camions automobiles qui transporteront des constables porteront en même temps des Sinn Feiners comme otages. Cette méthode a été en opération près de Cork où la loi martiale est en vigueur. Le recours au système des otages pour la région de Dublin où la loi martiale n'a pas été établie a causé une surprise générale.

M. A.-L. SIFTON EST MORT

Ottawa, 21. — M. A.-L. Sifton, secrétaire d'Etat du Canada, est décédé, à 8 h. 30, ce matin, dans ses appartements du Château Laurier. A son chevet se trouvaient son fils et le sénateur Harmer. Le défunt souffrait depuis quelque temps d'artériosclérose. Mardi, ses médecins avaient exprimé un peu d'espoir, mais il a eu une rechute ce matin.

Le défunt souffrait de cette maladie depuis quelques semaines. Il avait été sous les soins du Dr Campbell Laidlaw, d'Ottawa. Le 19 janvier on a cru devoir faire venir un spécialiste de Toronto.

QUELQUES POTINS POLITIQUES.

Montréal, 21.—Plusieurs journaux, dont le "Soleil" et la "Patrie" de mardi dernier, ont laissé entendre que M. L. P. Pelletier, de Québec, ancien ministre des postes dans le cabinet Borden, et maintenant magistrat à la Cour du banc du roi, va entrer d'ici quelques jours dans le cabinet Meighen. Cette rumeur avait aussi cours dans les cercles politiques de Montréal, jusque dans les milieux conservateurs-unionistes, depuis quelque temps.

Un homme qui fit pendant longtemps de la politique, à Québec et à Ottawa, qui tint plusieurs rôles importants dans ces deux domaines, et qui connait très bien ce que pense M. L. P. Pelletier de la situation présente, disait hier: "Vous pouvez démentir du tout au tout cette rumeur de son entrée dans le cabinet. Elle ne repose sur aucun fondement. Je ne vous dis pas qu'il n'y a pas eu d'offres faites à M. L. P. Pelletier. Mais je vous dis que M. Pelletier n'entrera jamais dans le ministère Meighen. Et je ne vous trompe pas en affirmant qu'il restera dans la magistrature, à la Cour du banc du roi. Son voyage à Ottawa ces jours-ci n'a aucun caractère politique. M. Pelletier est juge, il restera juge."

Et M. Sévigny

Des gens bien informés du mouvement politique, rapportent que M. Albert Sévigny, ancien ministre dans le cabinet Borden, et battu, comme on sait, en 1917, à Montréal et dans le comté de Dorchester, accepterait volontiers un portefeuille dans le cabinet Meighen; ses amis ont même approché le premier ministre pour le lui laisser savoir. M. Meighen, qui le savait déjà, n'a pas encore pris de décision à ce sujet; mais on sait qu'il n'est pas pressé de s'adjoindre cet ancien ministre, impossible à faire élire dans un comté canadien-français.

Et M. Gauthier

D'après nos informations, cela fait une dizaine le Canadiens français en vedette, dans le monde des affaires, de la finance, de la magistrature et même de la politique libérale que M. Meighen approche ou fait approcher, pour les inviter à entrer dans son cabinet; ils ont tout éconduit ses émissaires ou répondu nettement qu'ils ne veulent avoir rien à faire avec lui et ses amis.

Il n'y a jusqu'ici que M. Gauthier qui se soit laissé approcher, tenter, et qui soit prêt à devenir ministre. Si cette nomination ne se fait pas, disent ses amis, c'est pure question de tactique. On a calculé, à Ottawa, que les électeurs de Saint-Hyacinthe commenceraient par s'indigner de voir M. Gauthier postuler un portefeuille dans le cabinet Meighen et que si quelques semaines se passaient sans qu'il le reçût, ces mêmes électeurs finiraient par se dire: "Mais pourquoi ne le prennent-ils pas dans le ministère? Il en vaut bien un autre." Le calcul est habile, de la part de MM. Meighen et Gauthier. Il reste à voir combien d'électeurs s'y laisseront prendre.

139,000,000 AU GOUVERNEMENT.

Peterborogh, 22. — Environ 1,500 personnes ont assisté hier soir à une grande assemblée en faveur du candidat R. Dennes au théâtre de l'Opéra. Sir George Foster y a prononcé un discours en faveur du candidat ministériel.

Sir Georges a demandé aux électeurs de Peterborogh d'envoyer à Ottawa le 7 février prochain un homme d'affaires solide et énergique pour continuer la bonne administration du pays.

Le ministre a attaqué la politique tarifaire du parti libéral comme étant une bête à deux têtes. Il a nié l'assertion faite par le candidat libéral à savoir qu'une combine existait à Montréal qui contrôlait la navigation. Sir George a déclaré qui si le transport des marchandises coûte cher, c'est dû à la guerre.

Le gouvernement Meighen a taxé les manufacturiers, et cette taxe a rapporté au gouvernement $139,000,000. C'est une preuve que le gouvernement ne protège pas les gros intérêts.

UN APPEL DE VALERA.

Dublin, 22. — Le Président de la République irlandaise, Eamonn de Valera, dans un message au peuple irlandais, demande à celui-ci de "rester ferme dans la cause républicaine".

Il demande à ses concitoyens de rester fidèles à la cause pour laquelle tant de compatriotes ont donné leur vie. "Malgré les temps durs, il faut rester confiant dans le succès final, et commencer avec courage une nouvelle année républicaine afin d'assurer à nos enfants la paix et l'indépendance, si nous-mêmes nous ne pouvons par en être les heureux témoins."

LE PERE MANNIX EN PRISON.

Belfast, 22. — On rapporte que le cousin de Mgr Mannix d'Australie, le Père T. Mannix de Charlesville a été jeté en prison.

Trente trois personnes sont arrêtées à Cork hier.

UNE MAJORITE DE 407 POUR M. BRIAND.

Paris, 22—Le cabinet de M. Briand a obtenu, hier, un magnifique vote de confiance à la Chambre des Députés. Ce vote a été pris après que M. Briand eut répondu à toutes les interpellations. Le vote a été de 475 à 68, donnant une majorité de 407 à M. Briand. Le premier ministre a déclaré que le principal article de son programme politique était la question des réparations allemandes.

M. Briand a été maintes fois applaudi. Dans son discours il a dit que la Chambre devait accorder sa confiance au nouveau gouvernement qui, à cette heure critique, préconise une politique nécessaire à la restauration et au progrès de la France.

Ce vote en a surpris plusieurs.

Il est considéré non seulement comme un vote de confiance mais encore comme une expression de l'unité nationale à la veille de la conférence des premiers ministres alliés qui doit avoir lieu ici la semaine prochaine.

Après avoir parler des affaires intérieures de la France, M. Briand a déclaré qu'il suivrait la politique de son prédécesseur au sujet du Vatican, c'est-à-dire qu'il supporterait le projet de reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège.

Mari et femme en ont beneficie

Mme STEPHENSON CROIT DE SON DEVOIR DE RECOMMANDER LES PILULES DE DODD POUR REINS

Une dame de Victoria qui souffrait de douleurs au dos dit le soulagement qu'elle cherchait et qu'elle trouve.

Victoria, C.-B., le 24 janvier (Spécial). — "Mon mari et moi avons été fort soulagés par l'usage des Pilules de Dodd pour les reins."

C'est ce que dit Mme Stephenson, qui demeure à 1919½, avenue Belmont, en cete ville. "Durant deux ans je les pris pour combattre des douleurs au dos dont je souffrais et j'ai été beaucoup soulagée. Je les pris aussi dans la limonade chaude pour combattre des rhumes et je m'en suis trouvée très satisfaite. Je crois de mon devoir de dire quel splendide remède les Pilules de Dodd pour les reins constituent. Je les ai toujours recommandées à mes amis.

Les Pilules de Dodd pour les reins ne sont qu'un remède du rein. Elles agissent directement sur les reins, les mettent en état d'accomplir leur fonction qui est d'éliminer les impuretés que contient le sang. Les Pilules de Dodd pour les reins sont en usage au Canada depuis plus de trente ans. Elles ont démontré leur valeur dans des cas très graves de maladies du rein, telles que le rhumatisme, l'hydropisie, le diabète. Elles ont toujours contribué à renforcir les reins et à prévenir les maladies.

Demandez à vos voisins si les Pilules de Dodd pour les reins ne sont pas le meilleur remède pour les reins.

Les Pilules de Dodd pour les reins: 50 sous la boîte ou six boîtes pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ont.

En Province

SAINT-LEON

Le petit Jésus a passé au couvent. Il a cueilli une petite fleur blanche d'innocence. Reine Rondeau, âgée de de six ans et demie, est partie pour le ciel. Il faut croire que Jésus aime les enfants sages de la petite classe; c'est la deuxième qu'il prend pour son beau Paradis. Marie Moreau, puis la petite Reine. Elle était pensionnaire au couvent.

Nous étions à préparer une petite fête pour notre bon Père Curé. Reine apprenait son compliment pour l'occasion, quand elle se sentit prise d'une attaque d'appendicite. Mère Supérieure, nos bonnes maîtresses, l'ont soignée avec dévouement. Sa bonne maman fut appelée aussitôt, ainsi que sa grand-mère, qui ne la quittèrent plus, ni le jour, ni la nuit. Le médecin, demandé en toute hâte, conseilla de la transporter à l'hôpital de Saint-Boniface, où elle fut opérée le soir même de son arrivée. Il y avait très peu d'espoir de la sauver. C'est que Jésus voulait un lis et les anges sont venus le cueillir, au lendemain même de sa première communion, que le Révérend Père Marie-Antoine lui avait fait faire en viatique, samedi, le 15 au matin. Elle était munie aussi de l'extrême-onction.

Reine fut vraiment édifiante de piété. Elle aimait le petit Jésus de tout son coeur et répondait à toutes les prières. Nous avons appris sa mort par le téléphone, juste après notre petit concert de fête, dimanche après-midi. Nous sommes sûres qu'au ciel elle prie pour ses bienfaiteurs et qu'elle n'oublie pas de dire à Jésus ses souhaits de fête en reconnaissance pour Celui qui l'avait si bien préparé à sa première communion.

Sa dépouille mortelle fut ramenée à Saint-Léon et exposée chez sa grand'mère. C'est là que nous sommes allées voir notre petite Reine.

Ce matin eurent lieu les funérailles. A l'offertoire nous avons chanté le cantique favori que notre petite compagne chantait si souvent en récréation: "Bonne Marie, je te confie mon coeur ici-bas." Des couplets pour la circonstance furent chantés par les petites élèves de sa classe. Ses petites cousines, Berthe Lafrenière et Georgette Boyer, firent la collecte au service. Le service, comme pour les adultes, ne revêtait pas le même cachet de tristesse; nous sentions que Reine s'était envolée avec ses ailes d'ange dans le beau paradis et que là, elle demandera à Jésus de consoler sa bonne maman, son papa, et de nous rendre toutes bien sages afin que si Jésus vient encore faire sa visite, il soit embarrassé du choix.

SAINTE-AMELIE

L'année 1920 a été remarquable ici par la fondation de nombreux ménages. La nouvelle année débute aussi d'une manière heureuse dans ce sens.

Le 10 janvier, M. Eusèbe Dean unissait ses destinées à celles de Mlle Marguerite Boudreault. Le jeune couple fut accompagné par M. Louis Deslauriers et Mlle Amélie Boudrault.

Le jour suivant, ce fut le tour de M. Authime Therrien, qui conduisait à l'autel Mlle Agatha McDougall. Les fonctions de garçon d'honneur furent remplis par M. Rodolphe Pinette et celles de fille d'honneur par Mlle A. McDougall.

Bonheur, prospérité et longue vie aux nouveaux mariés!

Il paraît que c'est chose résolue maintenant: nous aurons sous peu un des plus beaux concerts que l'on puisse donner. Les acteurs se préparent nuit et jour. Nul doute que leurs efforts seront couronnés de succès au jour convenu.

Depuis longtemps nous sommes privés du service du téléphone. Pas d'homme au poste! Beaucoup trop ont connu des voyages inutiles au village. Le gouvernement va remédier à la situation dans quelques jours, et au printemps, s'il trouve assez d'abonnés, il installera le téléphone à la campagne. L'aura qui voudra.

UNE ABONNEE.

LETELLIER

Mercredi, le 12 courant, un beau mariage était célébré dans l'église de Letellier, lorsque Mlle Solange Savoie unissait sa destinée à celle de M. Rodolphe Péloquin, de Sainte-Agathe.

Une nombreuse assistance était présente à cette cérémonie. Le mariage fut célébré par M. l'abbé Senez, vicaire de Saint-Jean-Baptiste. Le chant fut fait par les Enfants de Marie avec Mlle Cécile Savoie, soeur de la mariée, dans les solos.

Après la cérémonie, les mariés se rendirent chez M. Savoie. Un deuil récent dans la famille fut cause que tout se passa dans l'intimité. Les mariés, ainsi que M. et Mme Savoie, son frère Conrad, prirent le train de 10 h. 45 pour Sainte-Agathe, où on nous dit que la noce se continuât jusqu'aux petites heures.

De nombreux cadeaux furent offerts par MM. et Mmes Joseph Saurette, Euclide Désautels, Peter Fraser, Joseph Savoie, A. Beaudry, Alf. Delorme, E. Cadieux, G. Bourassa, Willie Péloquin, Damien Pelland, Martial Fenez, E. Dumesnil, Albert Peloquin; Mmes J.-B. Courcelles, E. Joyal, A. Dionne, Ed. Comeault, A. Houle, S. Boiteau, Joseph Houle, J.-B. Cloutier; MM. Ed. Brodeau, Louis Saurette, J.-M. Lajalesse, Ad. Peloquin, F. Peloquin; Mlle Berthe Bourassa, Anna Delorme, Yvonne Cadieux, Diana Manseau, J. Bellemare, A. et B. Bois, Y. Breton, A. Lemire, B. Jutras, A. Comeault, M. et A. Desautels, A. Roy, M. et A. Bouchard, D. Houle et Mme Z. Delorme.

Aux nouveaux époux nous souhaitons bonheur et prospérité.

UNE AMIE.

"GARDEZ VOTRE JOURNAL".

C'est ce qu'écrivent parfois à l'administration d'un journal qu'ils reçoivent des gens mécontents de son attitude sur tel ou tel point. On peut croire qu'il existe toute une catégorie de lecteurs qui tiennent en premier lieu à ce que leur journal pense comme eux sur tous les points. Or comme tous les lecteurs n'ont pas les mêmes opinions, les journaux francs et libres s'exposent assez souvent à en mécontenter plusieurs. Les lecteurs intelligents se disent, pour leur part, que leur journal a bien droit à son avis et ne lui en veulent pas de différer d'opinion d'avec eux. Les journaux qui veulent tout le temps plaire à tous leurs lecteurs, et non pas les inviter à penser et à réfléchir, se contentent d'écrire des banalités sur des sujets quelconques. Ils ont ainsi un gros tirage, mais il n'ont aucune espèce d'influence sur leur public. Un journal ontarien écrit, à propos des lecteurs qui se froissent de voir leur quotidien ne pas penser toujours comme eux: "Tout homme a le droit de recevoir ou de ne pas recevoir un journal, pour quelque raison que ce soit, et même s'il n'a pas de raison. Mais, en même temps, on est toujours responsable de ses actes, même s'il ne s'agit que du renvoi de son journal parcequ'il ne pense pas toujours comme le lecteur. On se plaint que les rédacteurs de quotidiens manquent d'honnêteté et de courage, que les journaux, trop souvent, ne sont que des organes de parti, qui, sitôt qu'il y a eu jeu des intérêts politiques, oublient la vérité et la justice. Cette accusation est souvent trop fondée; mais demandons-nous donc s'il est possible pour un journal franc, honnête et courageux de vivre, si chacun de ses lecteurs lui crie: "Je ne veux plus vous lire", sitôt qu'il y au jeu des intérêts que chose qui ne rencontre pas toute l'approbation du lecteur. Ceux qui exigent que le journal qu'ils reçoivent ne dise jamais rien qui ne soit de leur avis sont en grande partie responsables de la lâcheté manifeste et du girouettisme continu des journaux modernes. Dans une communauté composée de gens qui crient à tout bout de champ à leurs journaux: "Vous ne pensez pas toujours comme moi, je ne veux plus vous lire", le journalisme véritablement indépendant devient une impossibilité. C'est tout à fait cela. Et c'est à cause de cette tendance d'un si grand nombre de gens à ne pas vouloir souffrir que leurs journaux heurtent de front leurs sentiments et leurs idées qu'il faut attribuer pour une grande part la pleutrerie et le manque de convictions enracinées de tant de quotidiens à grand tirage. G.P.

A batons rompus

Contrôle civique

Information recueillie dans le *Free Press* du 19 de ce mois: *"On croit voir des indices d'un mouvement, à l'hôtel-de-ville, pour mettre l'Hôpital Général sous la gérance de la ville et à ses frais. L'hôpital a reçu jusqu'ici, directement ou indirectement, $2,100,000 environ depuis 1883.*

"On croit qu'il y aurait oeuvre d'économie à faire pour la ville en prenant possession de l'hôpital."

Vas-y voir, mon vieux, quelle sorte d'économie ce serait! Au lieu de $2,100,000, ce sera facilement $4,000,000 qui y passeront. Les municipalités de ville ou de campagne ne sont pas plus faites pour tenir des hôpitaux que le gouvernement pour tenir des écoles. Il est clair comme le jour que ce sont les mêmes influences qui poussent à la roue. Neutralisation à outrance.

Evidemment ceux qui ne croient pas à la neutralité de pareilles institutions seraient quand même forcés à payer leur part de taxes à ces institutions dont ils ne peuvent se servir. C'est ce qu'on appelle droits égaux pour tous; privilèges pour personne.

* * *

Criminalité juvénile

Une dépêche de la Presse Associée d'Ottawa informe le public que la criminalité juvénile a augmenté de 300 pour cent en vingt ans. Cette information est déduite des statistiques officielles récemment publiées. Six cent trente-et-un enfants ont été condamnés pour vol avec effraction et incursions nocturnes et brigandage.

Quand les cinémas montrent dix heures par jour à ces gamins comment on s'y prend pour devenir fin voleur et maraudeur audacieux, est-il surprenant que la proportion des enfants criminels monte de 300 pour cent en vingt ans.

En France, le gouvernement vient de faire une loi pour empêcher les cinémas de reproduire aucune scène de vol, de brigandage ou d'insulte aux personnes responsables de l'ordre. Quelques cinémas en crèveront; ce sera tant mieux pour la moralité des enfants et la sécurité des citoyens.

Ici il est question de les soulager de l'impôt ordinaire en attendant que leurs produits fassent manger de la *carotte à Moreau* aux contribuables. Alors on songera à légiférer. Pourquoi pas tout de suite?

LE VOTE ACCORDE A M. BRIAND.

Paris, 22—Les journaux de Paris expriment leur satisfaction au sujet du vote de confiance donné au ministère Briand, à la Chambre des députés. Les journaux manquent cependant d'enthousiasme. La plupart des feuilles parisiennes disent que le vote de confiance des députés n'est pas en faveur du cabinet Briand, mais en faveur de M. Briand, qui sera le champion de la France à la prochaine réunion des premiers ministres alliés. On dit que la Chambre voulait donner par ce vote, le maximum d'autorité à celui qui représentera la France et qui plaidera sa cause.

L'Echo de Paris dit que le long discours que M. Briand a prononcé hier, ne jette pas une plus grande lumière que sa déclaration précédente.

LA POLITIQUE AU JAPON.

Tokio, 22—Le parti de l'opposition du Japon a adopté une résolution dans laquelle il demande l'évacuation de la Sibérie, le suffrage universel, et la reconnaissance des droits du Japon en Californie. Ce parti a tenu une réunion avant la diète japonaise. Il demande de plus que le maintien des relations amicales entre le Japon et les Etats-Unis soit la base de la politique du Japon. Il endosse la Ligue des Nations et se déclare en faveur du renouvellement de l'alliance anglo-japonaise dans l'intérêt de la paix du monde.

Le vicomte Kato est en faveur de la Ligue des Nations. C'est le leader du parti de l'opposition au Japon. Il demande la restriction des armements, mais il croit que le programme de défense naval du Japon est le minimum qui puisse être adopté pour la sécurité du pays.

Le chef du parti national japonais a condamné la politique du Japon à l'égard des Etats-Unis, de la Chine et du Japon. Il croit que l'on sème de nouveaux troubles.

SUCCES DE M. SPENARD

Maintes et maintes fois nos compatriotes à l'emploi de maisons anglaises ont démontré qu'ils étaient leurs meilleurs employés. C'est le cas de M. Spénard, de la Dominion Motor Car. A un récent concours de ventes ouvert à tous les employés de cette compagnie, il a emporté le premier prix haut la main. Nos félicitations à M. Spénard. Notre compatriote se trouve maintenant aux nouveaux bureaux de sa compagnie, ancien hôtel Grand Central. Il invite clients et amis à lui faire une visite et à inspecter la magnifique installation de sa compagnie.

VOTRE DERNIERE CHANCE

La seconde offre spéciale se terminera lundi, le 31 janvier, à 9 p. m. Suivra une offre finale accordant 25% moins de votes Plus d'offre spéciale après cela.

Nous accorderons les votes suivants pour les abonnements remis ou mis à la poste par les candidats avant 9 p. m. lundi, le 31 janvier.

Liste des votes et des taux d'abonnements

Uu an d'abonnement à La Liberté, ou Gazeta Katolicka			$2.00	-	6,000 votes
Deux ans	"	"	" 4.00	-	16,000 votes
Trois ans	"	"	" 6.00	-	25,500 votes
Quatre ans	"	"	" 8.00	-	36,000 votes
Cinq ans	"	"	" 10.00	-	50,000 votes

Tous les abonnements sont payables d'avance

Du 1er fevrier à la fin du concours, le 19 février, les votes suivants seront accordés par abonnement

Un an d'abonnement à La Liberté, ou Gazeta Katolicka			$2.00	-	4,500
Deux ans	"	"	" 4.00	-	12,000
Trois ans	"	"	" 6.00	-	18,000
Quatre ans	"	"	" 8.00	-	27,000
Cinq ans	"	"	" 10.00	-	37,500

Tous les abonnements sont payables d'avance

NE VOUS LAISSEZ PAS DEVANCER

Blanc de nomination

Servez-vous de ce blanc pour vous ou pour un ami. Remplissez-le tel qu'indiqué. Apportez-le vous-même ou envoyez-le par la poste au Directeur du Concours

Bon pour 5,000 votes gratis

Je mets en nomination ....

Adresse ....

Comme candidat dans le concours pour auto et prix de la Liberté. Veuillez envoyer livret de reçus et tous les renseignements.

Ce blanc donne droit à 5,000 votes gratuits. Tout concurrent n'aura droit qu'à une mise en nomination. Si on le demande, on tiendra secret le nom de celui qui mettra en nomination un concurrent.

Employez ces coupons

Ce sont votre début

Premier blanc d'abonnement

POUR VOUS AIDER A UN PROMPT DEBUT

Retournez ce blanc avec le paiement d'un abonnement, ancien ou nouveau, d'un an ou plus à la Liberté, et vous recevrez, en outre du nombre mensuel régulier de votes indiqué dans la cédule des votes,

5,000 votes gratuits.

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Nom du candidat ....

Ce blanc, accompagné du blanc de nomination et d'un abonnement, met un candidat en lice avec 11,200 votes ou plus.

SEULEMENT UN DE CES BLANCS ACCEPTE POUR CHAQUE CANDIDAT MIS EN NOMINATION

Employez ces coupons

Ce sont votre début

50 Votes Gratuits

Blanc

CONCOURS POUR AUTO ET PRIX

Doit être voté ou mis à la poste le ou avant le 8 février 1921

Nom ....

Adresse ....

Ces coupons vaudront 50 votes chacun, — vous pouvez en envoyer autant que vous en êtes capables, — s'ils sont dûment remplis et envoyés au Directeur du Concours de la Liberté le ou avant le jour d'échéance de la dite date. Ces blancs doivent être découpés et mis en un paquet ou dans une enveloppe avec le nombre de votes inscrit dessus.

L'enseignement de la religion et du français dans les écoles

Conférence donnée par l'honorable Juge Prud'homme sous les auspices de l'Union Canadienne.

(Suite)

LA LANGUE FRANCAISE DANS NOS ECOLES

Je ne me propose pas, en ce moment, de rappeler les droits que possède la langue française en Canada, d'après les traités, la constitution ou la tradition. Une semblable étude m'entrainerait trop loin.

J'aborde immédiatement la question telle qu'on la pose. L'étude d'une seule langue, l'anglais, dit-on, est nécessaire à l'unité nationale. Je nie cette proposition et je prétends, au contraire, que l'enseignement exclusif de l'anglais dans nos écoles ne peut que provoquer des divisions regrettables et semer la discorde entre les Canadiens-français et anglais, qui constituent les deux groupes les plus importants de la Confédération.

Je tiens d'abord à préciser un point important. Je ne traite présentement que des droits de la langue française dans nos écoles. Les autres races qui habitent ce pays et aspirent également au maintien de leur langue, ont toutes mes sympathies... Les Canadiens-français ont l'âme trop généreuse pour s'opposer à un sentiment aussi légitime. Il est bon toutefois de noter que comme descendants des découvreurs et des premiers occupants de ce pays, nous avons des titres particuliers et des droits supérieurs à tout autre groupe. Je le répète, le monopole absolu de la langue anglaise dans les écoles est une cause de divisions profondes. Il ne saurait en être autrement. Il suffit pour se rendre compte de cette vérité élémentaire, de consulter le fond de la nature humaine et de poser la main sur le coeur de tout homme né, pour comprendre les soulèvements d'indignation que provoque une telle théorie. On ne taille pas ainsi la chair vive d'une race fière sans qu'elle se redresse et proteste énergiquement. C'est que la langue est la respiration de l'âme et est parfumée de toutes les traditions séculaires qui se sont identifiées à elle. Elle sent instinctivement qu'en la démarquant on se propose de l'asservir.

Pour être moins violente au Canada, ce genre d'assimilation à outrance, rappelle celle du loup, qui s'assimile la brebis par le procédé que l'on connait. Ce sont des douceurs qui, on le comprendra facilement, ne peuvent guère nous enthousiasmer.

On ne se pose généralement, a dit Brunetière, qu'en s'opposant. Un peuple n'est lui-même qu'en différant. Il n'a de valeur que lorsqu'il s'affirme dans le relief de son originalité.

D'ailleurs, il convient de s'entendre sur la signification de cette expression "Unité Nationale." Je crois qu'on en abuse étrangement. Pour tout dire, il nous semble parfois que dans certains groupes, on cache sous cette formule générale des préoccupations qu'on n'ose pas avouer ouvertement. Pourtant, parfois certains écrivains nous ont édifié sur ce point et ne se sont pas gênés de dire que si la langue française n'était pas le véhicule de la pensée catholique, ils cesseraient volontiers de lui poser des entraves. Quoi qu'il en soit de ces desseins, il est évident que ce n'est pas en ingurgitant de force l'enseignement exclusif de l'anglais à tous les enfants qu'on cimentera l'union nationale au pays.

La loyauté sincère envers le Souverain, le respect de la constitution et des lois qui nous régissent, la contribution par un effort commun à la prospérité et au développement des richesses du pays, voilà les éléments essentiels de l'unité.

L'uniformité poussée jusqu'à l'effacement de la langue au profit d'une seule, n'est pas indispensable à cette union. Voyons plutôt ce qui se passe en ce moment sous nos yeux. L'Angleterre et l'Irlande parlent la même langue. Qui oserait prétendre que l'unité nationale existe entre ces deux races, qui depuis des siècles sont aux prises. L'Angleterre ne maintient son autorité en Irlande présentement que par la terreur de son armée d'occupation.

Tout à côté se trouvent les îles Jersey et Guernesey, où les deux langues (français et anglais) sont officielles. Or, un accord harmonieux existe dans ces îles, dans les écoles et dans toutes les institutions publiques, bilingues.

En Ecosse et dans la principauté de Galles, l'étude parallèle du gaëlique et de l'anglais est depuis longtemps consacrée par les lois ou la coutume du pays. Je ne sache pas que les Gallois nuisent à l'unité nationale. Et pourtant, au pays de Galles, un quart de million de personnes ne parlent que le gaëlique.

A une asemblée de la Société Galloise, tenue à Londres, le Dr McLENNAN, d'Edinburgh, s'exprimait ainsi: *"L'expérience démontre que l'enseignement du gaëlique, loin de nuire à l'acquisition de l'anglais, y aide sensiblement, et je ne doute point que les enfants quittant l'école comme bilingues, entreront dans la vie avec un inestimable capital."*

Il aurait pu citer, à l'appui de cette opinion, le fait que Lloyd George, premier ministre de l'Empire Britannique, jusqu'à l'âge de 20 ans ne parlait que le gaëlique.

Le Dr McLENNAN ajoutait en terminant: *"L'enseignement dans la langue maternelle est avec raison considéré comme la base de tout entrainement scolaire."*

On constate en effet que la gymnastique intellectuelle que s'impose l'enfant, pour apprendre plusieurs langues, développe et aiguise ses facultés naturelles.

En Belgique le français et le flamand sont langues officielles, tandis que la Suisse possède trois langues reconnues par l'état. Or ce n'est pas dans ces deux pays, assurément, que l'on pourrait prétendre que la diversité de langue a affaibli l'unité nationale. Lorsque les Etats-Unis se soulevèrent contre leur Souverain et forcèrent les Anglais, les armes à la main, à reconnaitre leur indépendance, les deux combattants parlaient la même langue. Pendant ce temps-là, les Canadiens-français dont à peine quelques individus parlaient l'anglais, demeurèrent fidèles à l'Angleterre. Il en fut de même lorsque Montgomery vint assiéger Québec.

D'où l'on peut conclure que l'enseignement exclusif de l'anglais dans les écoles n'est pas un criterium de l'unité nationale. L'histoire lui donne un démenti formel.

Pour nous, Canadiens-français de l'Ouest, l'attachement invincible que nous portons à la langue ancestrale, ne s'oppose nullement à l'enseignement de l'anglais. Nous ne négligeons aucun effort pour parler avec aisance la langue anglaise. Les succès que nous remportons dans les concours sont une preuve de notre bonne foi et de notre supériorité intellectuelle. Si parfois, en entendant nos enfants dans la langue de Shakespeare, on y retrouve un accent qui rappelle un peu celle de Corneille ou de Racine, il me semble que ce léger fumet retenu de la langue maternelle est tout à leur avantage.

C'est un avertissement à qui de droit que s'ils parlent très bien l'anglais, ils possèdent encore mieux le français. C'est justement ce que nous voulons.

En cherchant à perpétuer le français tout en apprenant bien l'anglais, nous conservons un élément de force au pays et nous donnons l'exemple de la bonne entente. Combien peu, hélas! nous imitent et se donnent la peine de connaître les beautés et les richesses de la langue française. L'harmonie ne peut exister dans la sujétion de deux millions de loyaux sujets à une majorité. Pour être Canadien, il n'est pas nécessaire de renoncer à sa race. Pourquoi imposer un moule commun dans toutes les manifestations de la vie nationale. En pressant trop ce moule on risque de le faire éclater et d'étouffer des initiatives que sollicite le génie propre de notre race, laissé libre de prendre son plein essor. En gênant ses mouvements, on s'expose à comprimer ses élans et ses aspirations et à stériliser ses énergies. D'ailleurs les écoles bilingues donnent aux enfants une supériorité réelle tant au point de vue des lettres qu'au point de vue commercial. La connaissance de deux langues donne aux enfants un double capital.

C'est ce que signalait le *Daily Echo*, de Halifax: *"Quant au Canada, il devrait y avoir deux langues obligatoires pour tous les enfants fréquentant les écoles publiques: l'anglais et le français. Ce ne sont pas seulement les deux langues sur lequel le pays est établi; ce sont deux grandes langues de la civilisation, telle que nous l'entendons. Tout enfant grandissant avec une connaissance égale de ces deux langues a un avantage marqué sur celui qui n'est pas dans la même situation. La nation qui peut se servir aussi facilement de ces deux grandes langues du monde, a un avantage évident sur toutes les autres, tant au point de vue commercial qu'au point de vue de formation intellectuelle.*

"Toute autre langue pourrait être facultative pour l'élève, mais ces deux langues devraient être obligatoires. Nulle école au Canada, privée ou publique, religieuse ou neutre, ne devrait avoir la liberté de faire d'une autre de ces deux langues, la langue de l'école. Il est temps qu'on adopte cette manière de voir dans le pays. S'il est nécessaire de faire des lois, elles devraient être faites sans aucun délai inutile."

Il est un argument que suggère cet article. Tout citoyen de ce pays a le droit d'aspirer à remplir une des positions officielles qui sont du domaine fédéral. S'il a du talent, et s'il est honorable, il peut devenir sénateur, député aux Communes, député ministre, etc. C'est son droit. Or, pour être en état de faire honneur à ces postes, il convient qu'on le prépare dès son bas âge, dans nos écoles, et comme la connaissance des deux langues est indispensable pour bien s'acquitter de telles fonctions, il s'en suit que nos écoles, pour être vraiment nationales, doivent être bilingues.

Il convient de rappeler également que la famille est la cellule constitutive de la société. Le rôle de l'état est de protéger les droits des parents et leur faciliter l'exécution de leurs graves responsabilités. En se substituant aux parents, l'état renverse l'ordre de la nature et commet un attentat à la loi naturelle, car l'enfant n'est pas une propriété publique. L'autorité paternelle ne saurait être abolie, car elle a sa source là où la vie humaine prend la sienne.

Je retrouve l'énoncé de ces principes sur les lèvres de M. J.-B. MUSSELMAN, secrétaire de l'Association des Producteurs de Grain (*Grain Growers*) de la Saskatchewan. Voici ce qu'il dit à ce sujet:

"Avant de terminer, je veux dire quelques mots sur la question tant discutée des langues étrangères. Je vous supplie instamment, vous instituteurs, de ne pas faire preuve d'étroitesse d'esprit en traitant cet important problème. Il est bon de se rappeler que l'enfant, même de naissance étrangère, n'est pas après tout une propriété publique, qu'il appartient d'abord à ses parents, à qui incombe la responsabilité morale de son éducation. Il faut considérer aussi que selon toute probabilité, aux yeux de ses parents, la langue et la religion sont tout à fait inséparables. Il est bien rare que passé vingt ans, l'on apprenne à penser dans une langue nouvelle. Les gens prient, chantent, remplissent leurs devoirs religieux, puisent leur idéal dans la langue dans laquelle ils pensent. Ils connaissent leur idéal dans la langue dans laquelle il leur a été inculqué, et le même idéal exprimé dans une autre langue n'a plus pour eux la même signification. Aussi un grand nombre de ces personnes sont-elles absolument persuadés que préserver leur langue est préserver leur religion et leur idéal, et cette pensée se justifie fort bien. Ils doivent préserver en même temps la langue qui leur donne la pleine signification de cette religion et de cet idéal. La religion survit difficilement à un un changement de langue et jamais sans des modifications considérables dans la forme et la pratique."

Il ajoutait que les étrangers qui viennent s'établir dans la Saskatchewan doivent apprendre l'anglais tout en demeurant fidèles aux choses qu'ils ont appris à chérir dans leur jeunesse, et que leur ténacité à conserver leur langue dénote une force de caractère et de décision qui devra influer sur les générations futures. Il terminait en disant que l'Empire Britannique n'est pas à la veille de crouler parce qu'on permet aux enfants, conformément à la vraie tolérance britannique, de consacrer quelque temps chaque jour à apprendre la langue de leurs ancêtres.

Ce discours constitue un véritable programme que nous soumettons à l'étude de tous ceux qui cherchent sincèrement l'unité nationale au pays.

Ecoutons maintenant ce discours de M. HAROLD FISHER, maire d'Ottawa, à l'effet que pour apprendre le français, il ne suffit pas de l'étudier, mais qu'il faut le parler dans nos écoles:

"Je suis moi-même une victime du système défectueux de l'enseignement pratique de la langue française, dans toutes les écoles et "high schools" d'Ontario. Dans nos institutions on apprend bien le français écrit, surtout la grammaire; mais il n'en reste rien, on ne peut ni comprendre ni prononcer un mot parlé. Ce qu'il faudrait c'est l'étude du français par la conversation dans nos écoles."

M. Alfred BAKER, ancien président de la Société Royale du Canada et de l'Université de Toronto, disait, dans un discours devant la Société Royale: *"Le français est la seule langue autre que l'anglais parlée de façon notable au nord du Mexique. Il est parlé par plus de deux millions de Canadiens. Il donne accès à d'immenses connaissances scientifiques... La connaissance de ces deux langues suppose et de fait produit la souplesse intellectuelle. Le parler des deux langues chez nous est presque monopolisé par les Canadiens-français. Pourquoi les autres Canadiens ne cultiveraient-ils pas un avantage intellectuel aussi grand?"* Et il termine en disant: *"De quelque point de vue qu'on envisage la question, littéraire, scientifique, linguistique, national, personnel, altruiste, impérial, provincial, local, matériel, spirituel, intellectuel, la culture du français et de la littérature française sera à l'avantage du Canada."*

Un jour, un député d'Ontario présentait à la législature de cette province un projet de loi contre l'enseignement du français dans les écoles. L'hon. Sir Oliver MOWAT, premier ministre, se levait aussitôt et demandait à la Chambre de rejeter cette mesure. *"Elle est, dit-il, une menace pour la paix générale et une véritable injustice pour les Canadiens-français. Si nous voulons former un grand peuple, ne détruisons pas ainsi l'oeuvre du temps et de la raison. C'est l'union obtenue par de généreux compromis qui a donné à l'Angleterre, l'empire des mers, à la Suisse le moyen de préserver sa retraite alpestre de toutes les atteintes."*

L'hon. M. ROSS, à cette même séance, faisait ces justes remarques: *"Je ne comprends pas pourquoi l'on ferait à la langue française une guerre comme celle dont on semble la menacer aujourd'hui. Ce peuple, d'origine française, que l'on blâme tant parce qu'il veut faire enseigner sa propre langue, était ici sur ce continent bien avant nous, Anglo-Saxons. Il a pris possession de ce pays grâce à son esprit entreprenant et il en est devenu maître par son courage et sa persévérance. Les Canadiens-français avaient exploré nos lacs et nos rivières avant que nous les eussions connus, et ils ont fondé des écoles, au Canada, 250 ans avant l'arrivée des Anglo-Saxons."*

(A suivre)

PROPAGANDE

Liste de tracts, brochures et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, St-Boniface:

BIBLIOTHEQUE DE L'"ACTION FRANCAISE"

"Almanach de la Langue Française": 1916 ....$ .20
1917 ....$ .15
1918 ....$ .16
1919 ....$ .20
1920 ....$ .20
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx ....$ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. ....$ .10
"La Veillée des Berceaux": E. Montpetit ....$ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain ....$ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx ....$ .10
"La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles ....$ .10
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier ....$ .10
"La Culture française": Henri d'Arles ....$ .10
"Refrains de Chez Nous" ....$ .10
"La langue gardienne de la foi": Henri Bourassa ....$ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault.$ .25
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx ....$ .75
"Au service de la Tradition française": E. Montpetit $1.00
"Lendemain de conquête": Abbé Lionel Groulx ....$ .90
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire....$ .25
"L'Exploit de Dollard": Abbé Faillon ....$ .10

DE "L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", DE QUEBEC

"L'Eglise Catholique au Canada".$ .10
"L'Ecueil Démocratique": Mgr Paquet ....$ .10
"Manuel des francs-catholiques": L. Hacault ....$ .10
"Deux Grèves de l'Internationale"$ .05

DU SECRETARIAT DE L'A.C.J.C.

"Notre Jeunesse": Guy Vanier..$ .10
"Le Syndicalisme Catholique en Hollande": P.-J. Serrarens....$ .10
"L'Encyclique "Rerum Novarum" sur les conditions ouvrières...$ .15

DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Contes Historiques": 3me série.$ .15
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire 1913 ....$ .80
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire ....$ .15
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx ....$ .10

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin ....$ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé...$ .05
"La Reconstruction Sociale"....$ .05
"Nos légitimes aspirations" ....$ .05
"Des justes limites à l'action de l'Etat": Cardinal O'Connell ...$ .05

DE "L'OEUVRE DES TRACTS", DE MONTREAL

"L'Instruction Obligatoire" ....$ .0.
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet ....$ .02
"Le premier patron du Canada": R. P. Lecompte, S.J ....$ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. ....$ .05
"Les Retraites fermées au Canada": R. P. Archambault, S.J...$ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan ....$ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J.$ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P. ....$ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholi- Pierre Homier ....$ .25
que au Canada": Omer Héroux.$ .0.
"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J.....$ .05
"Les Familles au Sacré-Coeur": R. P. J.-P. Archambault, S.J...$ .05
"Le Cinéma corrupteur": Euclide Lefebvre ....$ .05
"La première Semaine Sociale au Canada": R. P. Archamaulbt, S.J. ....$ .05
"Sainte Jeanne-d'Arc": R. P. A. Chossegros, S.J. ....$ .05
"Appel aux ouvriers": Un ouvrier, G. Hogue ....$ .05
"Notre-Dame de Liesse": R. P. Lecompte, S.J. ....$ .05
"Les conditions religieuses de la société canadienne-française": S. E. le Cardinal Bégin ....$ .05
"Sainte Marguerite-Marie": Une religieuse ....$ .05
"La Y.M.C.A.": R. P. E. Lecompte, S.J. ....$ .05

DIVERS

"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe....$ .50
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ..$ .10
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa ....$ .10
"La langue française au Canada":
"Le 10me anniversaire du Devoir"$ .35
"Le 10e anniversaire du "Devoir".$ .35
"La langue française au Canada":
"La langue française au Canada": J.-P. Tardivel ....$ .10
"Les Langues et les Nationalités": Un sauvage ....$ .25
"Le bon français en affaires": Abbé Etienne Blanchard, P.S.S...$ .30
"2,000 mots bilingues par l'image": Abbé Blanchard, P.S.S...$ .30
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand $1.50
"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau...$ .05
"Le Capital et le Travail": Noël Bernier ....$ .10
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P.$ .10
"Le Petit Monde": Louis Dupire.$ .50
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. ....$ .75
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. ....$ .25
"Sainte Jeanne d'Arc" ....$ .05
"L'Instruction obligatoire": R. P. Hermas Lalande, S.J. ....$ .40
"L'intervention américaine" Henri Bourassa ....$ .25
"La conscription": H. Bourassa..$ .10
"La mission Jellicoe": H. Bourassa ....$ .10
"La prochaine guerre impériale": H. Bourassa ....$ .15
"Lettres de NN. SS. Béliveau et Latulippe sur le "Devoir"....$ .10
"Le "Devoir", journal catholique": Abbé P. Perrier ....$ .10
"Le "Devoir", son action intellectuelle": A. Perrault ....$ .10
"Le "Devoir", ses promesses d'avenir": H. Bourassa ....$ .15

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"The Clash": William Henry Moore $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley $1.35
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Dichard ....$ .05
"The Canadian Miracle" ....$ .05
"The Sheet Anchor" ....$ .05
"Ireland's Case": Seumas MacManus $1.00

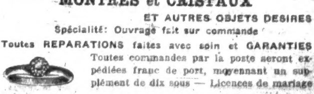
Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis plus haut, mais strictement payable d'avance. Les chèques devront être faits au pair à Saint-Boniface, Manitoba. Adressez vos commandes au

COMITE DE PROPAGANDE
LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.,
39, Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Manitoba.









PETITES ANNONCES

Tariff: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A SACRIFICE un magnifique gramophone Cabinet, fini acajou, absolument neuf avec 25 disques doubles Red Seal. Aussi un bureau (desk) en chêne massif. S'adresser à M. [illegible], Le Manitoba.

CHAMBRE A LOUER, 270 rue [illegible]. Près de l'église du Sacré-Coeur. S'adresser par téléphone: [illegible].

ON DEMANDE une servante parlant le français. S'adresser à Mme [illegible], 44 avenue Provencher, St-Boniface.

LUNETTES MONTEES en or dans boîte de cuir noir. Perdues entre le bureau de poste et le Juniorat, rue Provencher. Les mettre à la Maison Chapelle pour Louis-[illegible].

MAGNIFIQUE section de terre à vendre. Belles bâtisses modernes, trois cents acres en culture. Centre français, trois milles du village, église, école, etc. Prix $35.00 l'acre. Trois mille piastres comptant. Possession immédiate. Propriétaire: Jos. [illegible], Bellview, Man.

ON DEMANDE servante soigneuse, sachant un peu de cuisine, repassage, etc. Salaire: $40.00 par mois. S'adresser à M. de la Giclais, 605, avenue Gertrude, Winnipeg. Fort Rouge 4247.

FERME A VENDRE—Environ 92 acres, 50 en culture. Bâtisses neuves, puits, etc. Beau site sur la Rivière Rouge, chemin Jefferson. Vendra promptement. S'adresser à N. Verrault, St-Norbert.

JEUNE HOMME— 18 à 22 ans. De bonne école et demeurant chez ses parents, à Winnipeg ou à St-Boniface, comme jeune commis, dans un bureau de banque. Application par lettre, mentionnant références, etc., à La Liberté, Casier 3131, Winnipeg.

A VENDRE OU A LOUER 640 acres (s. 24, T. 3, R. 2) dont 90 acres en mil, 175 en seigle, 250 en labour d'été et le reste en chaume. 7 milles de St-Jean-Baptiste et 5½ d'Arnaud avec maison convenable, puits "petit lac", étables et 10 petites graineries. S'adresser à Casier Postal, 120 St-Boniface, Man.

A VENDRE encyclopédie catholique de 16 volumes (inusitée). Demi maroquin. Très bien illustrée. A sacrifice: $100 ou offre raisonnable. Phone Sher. 6540 ou Casier 3131.

A VENDRE A ST-LAZARE: restaurant avec au-dessus logement de six chambres. Boutique de boucher attenante. Machine pour vues animées. Le tout constitue une excellente affaire. Vendra à sacrifice à un prompt acquéreur. Cause de vente: mortalité. S'adresser à E. Hébert, St-Lazare, Man.

ON DEMANDE une sténographe bilingue. S'adresser à Casier 3131.

BONNE FERME à Otterburne, un mille de la station, 374 acres dont 180 en culture; bonnes bâtisses, $60 l'acre $75 avec roulant, batteuse et engin. S'adresser à C. Buffet, Edifice Somerset.

CAREY et St-Pierre, touchant station et près village, 320 acres dont 250 en culture. Bonnes bâtisses, $55 l'acre; aussi 160 acres sur le grand chemin, 86 en culture; bonnes bâtisses $45 l'acre. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

DUFRESNE et Ste-Anne, 22 milles de Winnipeg, sur chemin Dawson; 220 acres terre neuve; 190 prêts à la semence; bâtisses neuves $55 l'acre. On peut acheter 230 acres, ferme voisine. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

BONNES FERMES à vendre dans centres français. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

DEMANDE—Bon forgeron avec $1000 comptant, pour acheter maison et bonne boutique de forge, bien montée dans un des meilleurs districts et villages du Manitoba. Propriétaire quitte le pays et sacrifie à $2000. Balance facile. Pas de concurrent à 20 milles à la ronde. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

LA BROQUERIE—4 milles du village, un de l'école, trois de Marchand, 160 acres; bonne maison, étable, seulement $800. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

MAISON moderne, rue Ritchot, St-Boniface, 6 chambres, chauffage eau chaude. Une occasion à $4000. $1000 comptant. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

A LOUER avenue Provencher, maison 5 chambres, complètement moderne, possession immédiate $35. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

MAISON 6 chambres complètement moderne à vendre à Edmonton $6000, $1000 comptant; changerait pour une autre, Winnipeg ou Norwood. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

Si vous voulez acheter ou vendre, adressez-vous à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Parties de cartes

La deuxième partie de la deuxième série de cartes des Forestiers Catholiques a eu lieu jeudi dernier. Les gagnants sont les suivants: Prix des dames (plateau à pudding) gagné par Mme Ed. Payne. Prix des messieurs (joli service à fumé, donné par M. Valmore Bourbonnière) gagné par M. A. Trudeau. Râfle (caisse de pommes, donnée par M. Jean Hossay) gagnée par Mlle Maria Trudeau.

La deuxième partie de la série du dimanche a eu lieu dimanche dernier. Mme Ph. St-Pierre a remporté le prix de cartes (plateau à pain en argent); M. A. Trudeau a remporté le prix de cartes également (joli loquet-scapulaire, donné par M. Emile Letienne). Prix de râfle (pot à bouquet, en verre taillé), M. Victor-R. Dease.

Jeudi prochain, troisième partie de la deuxième série (série de cinq parties seulement); et dimanche prochain, troisième partie de la série du dimanche (8 parties). Le prix de la râfle pour la partie de jeudi prochain, 27 janvier, sera une demi-corde de bois, donnée par la Cie Toupin et Rodrigue.

Billets donnés gratis à chaque partie pour le tirage des chapelets, qui aura lieu à la fin de la deuxième série, c'est-à-dire dans trois semaines.

NOUVEL ASSOCIE

M. J.-O. Dubuc, courtier en assurances et en immeubles, et directeur du Comptoir Ville-Marie, de Montréal, est à Winnipeg depuis la fin de décembre.

M. Dubuc a décidé de s'établir ici et s'est associé au bureau J.-A. Hébert et Cie, édifice Avenue, où il spécialisera dans le département des assurances et surtout avec la clientèle de langue française.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau Manitobain.

LES DINERS LITTERAIRES

Une organisation qui n'a pas encore fait grand bruit et ne cherchera pas non plus à en faire beaucoup, c'est la nôtre. Elle n'en est pas moins bien née, née viable et désirant vivre, croître et progresser.

— Encore une organisation, encore du dévouement, encore des sacrifices, de l'abnégation.

Pas du tout; la nôtre n'est pas une organisation comme une autre, voyez-vous.

Il s'agit premièrement de bien dîner — on s'en tire toujours, — et puis, au dessert, il faut écouter patiemment une causerie, une étude, un ouvrage quelconque, en vers ou en prose, sur n'importe quel sujet: art, sciences, littérature, économie politique, tout y passe.

Ayant bien écouté, chacun peut ensuite, ni trop brièvement, ni trop longuement, exposer ses commentaires, faire part de ses divergences de vues, apprécier, déprécier, piquer ou flatter, selon que le porte ses tendances. Puis l'un à l'autre, poliment, "Au revoir, monsieur, à la prochaine agape."

Quiconque a fait sa versification dans n'importe quel collège classique est membre, s'il le désire. Quelqu'un qui n'aurait pas fait d'études classiques, mais que les choses intellectuelles intéressent, n'aurait qu'à s'en ouvrir littérairement à un des dîners du Cercle pour être admis comme membre à vie.

Les conférenciers sont choisis par le sort. Tout le monde y passe.

Nos réunions ont lieu à l'hôtel Saint-Charles, tous les deux samedis, vers une heure, et ceux qui s'y sont rendus jusqu'ici ont été on ne peut plus content. Qu'on lise leurs noms: MM. Noël Bernier, Albert Dubuc, Arseneault, Edmond Beaudry, Guillaume Charette, Marius Benoît, Joseph Landry, Henri Lacerte, Hector Héroux, Thomas Beaubien, Louis-Philippe Gagnon, Hervé Benoît, Maurice Goulet, le Major Duhaut et le docteur Trudel. Il en est encore plusieurs que nous aimerions voir; nous les espérons.

Quiconque désirerait plus de détails n'aurait qu'à s'adresser à notre secrétaire, M. Guillaume Charette, qui se fera un plaisir de les renseigner en tous points.

Le Comité.

GRAND CONCERT A ST-EDOUARD

Mardi, le 1er février prochain, à 8 h. 30 p.m., un grand concert aura lieu en l'église de Saint-Edouard. Sous le distingué patronage de Sa Grandeur Monseigneur Sinnott et sous les auspices de la Société Saint-Vincent de Paul, ce concert a pour but de venir en aide au *Catholic Welfare Bureau.*

On y exécutera le programme suivant:

Solo: violon et harpe: "Adoration", Vorowski: Mlle Gladys Senior, harpiste; Mlle Evelyn Senior, violoniste.

"Stride de la Vampa" (Il Trovatore), Verdi: Mme Lillian Fry, contralto.

"Brindisi" (La Traviata), Verdi: Jac Van der Streaten, ténor; Mme Berthe Breitner, soprano.

(a) "Rosary", Kreisler; (b) "Allegretto Moderato", Beriot: Mlle Leuicadia Vaccari, violoniste.

"Reignava Nel Silenzio" (Lucia), Donizetti: Mme Berthe Breitner, soprano.

Sur demande: "Siciliana" (Cavalleria Rusticana), Mascagni. Jack Van der Straeten, ténor.

Solo d'orgue (Sélection): Mlle Alice Doyle, organiste.

Solo: violon et harpe: "Berceuse", Jocelyn: Mlles Gladys and Evelyn Senior.

"Melisande in the Wood", Alma Goetz: Mme Lillian Fry, contralto.

"Una Furtiva Lagrima" (Elixir of Love), Donizetti: Jack Van der Straeten, ténor.

"Ah, forse e lui (La Traviata), Verdi: Mme Berthe Breitner, soprano.

Trio: violon, violoncelle et piano (Sélection): Mlles Vaccari, Lytle et Wood.

Sur demande: "Miserere" (Il Trovatore), Verdi: Jack Van der Straeten, Mme Berthe Breitner et choeur.

Solo d'orgue (Selection): Mlle Alice Doylee, organiste.

Accompagnatrices: Mlles Helena Markinski et Mary Lytle.

SAINT-BONIFACE

Nous souhaitons avec plaisir la bienvenue au Dr J.-O.-K. Laflamme, chiropracticien, 68, rue Berry, Norwood, qui vient d'ouvrir un bureau en notre ville. M. Laflamme, gradué du "National College of Chiropractic", Chicago, est le seul Canadien-français pratiquant cette profession au milieu de nous. Aussi compte-t-il sur l'encouragement de ses compatriotes de langue française.

Plusieurs se demandent sans doute ce que c'est qu'un chiropracticien? Voici en un mot. Le chiropracticien sait pourquoi, quand et comment enlever la pression dont souffrent les nerfs spinaux afin de laisser libre cours aux impulsions nerveuses qui vivifient et ramènent à la santé les organes malades. La santé est toute entière dans la restauration de ces impulsions vitales.

Si vous êtes malade, informez-vous, voyez un chiropracticien. Par sa méthode, la paralysie, les rhumes, le goître, l'asthme, les rhumatismes, la chorée et différents troubles nerveux sont traités avec succès.—A. C.

SACRE-COEUR

Ce soir, les nombreux amis de M. Philibert L'Heureux se donnaient rendez-vous chez lui, à l'imprévu, pour lui souhaiter bonne et heureuse fête à l'occasion de son cinquante-neuvième anniversaire de naissance. Dire qu'il n'y avait pas salle comble et qu'on ne s'est pas amusé ferme, ce serait ne pas connaître les talents d'organisation de son ami intime, Vigor Rho, qui n'a jamais râté une fête organisée pour un ami. Au nom de tous, M. A.-R. Boivin, M.P.P., présenta au héros un humidor rempli de cent cigares de choix. Mme Aimé Bénard présenta à Mme L'Heureux une gerbe de roses.

Il y eut discours, chansons et musique. Tous se sont séparés emportant un délicieux souvenir de cette réunion.

Etaient présents: Mmes A. Bénard, A.-R. Boivin, Prud'homme, V. Rho, McKenzie, Hélie, Bélair, Chabot, Villeneuve, Guertin, Lemire, Benoît; MM. A.-R. Boivin, Dr Benoît, G. Rocan, Forget, Hélie, Lemire, McKenzie, Guertin, Villeneuve, Prud'homme, Bélair, Goyette, Mousseau, Eugène Dufresne, V. Rho.

* * *

M. Jules Collon a été réélu président de la Commission Scolaire. Le nouveau trésorier, c'est M. E. Guertin. M. J.-H. Lemire devient secrétaire.

* * *

Est maintenant robuste et en bonne santé. M. G.-G. Bertozzoli, de Aerial, Alta, écrit: "Je suis heureux de pouvoir vous informer que je suis devenu robuste et bien portant grâce à l'usage que j'ai fait du Novoro du Dr Pierre. Comme enfant, j'étais maladif et faible; devenu jeune homme j'étais obligé de travailler durement, ce qui me mettait dans un état d'exténuation complète. Pendant onze mois j'avais des douleurs par tout le corps et aucun docteur ne pouvait me soulager. Le Novoro du Dr Pierre m'a guéri." Ce vieux remède végétal réussit où d'autres médicaments font défaut; telle est la réputation du Novoro. Un seul essai vous convaincra de la vérité. On ne peut pas l'obtenir chez les pharmaciens. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

FEU DAVID RIEL

Les funérailles de M. David Riel, fils de Joseph Riel et neveu de Louis Riel, ont eu lieu à la cathédrale de Saint-Boniface, le 11 janvier dernier. Officiant; M. l'abbé A.-S. Caron, assisté de MM. les abbé R. Brodeur et H. Messier, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs furent: MM. Camille Teillet, Maxime Carrière, Jules Vermette, Honoré Riel, Louis Riel et Charles Riel.

Offrandes: magnifique couronne par les membres du conseil de la municipalité de St-Vital; messes par M. et Mme Poulain, l'Union Métisse de St-Vital et de nombreux amis. Une nombreuse assistance avait tenu à venir témoigner sa sympathie à une des grandes familles manitobaines.

A tous, amis et parents, la famille Riel offre ses remerciements de ses marques de sympathies qui lui ont été données à l'occasion de ce deuil.

SUCCES D'UN DES NOTRES

M. N.-Alfred Gingras, fils de M. A.-F. Gingras, 628, Broadway, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, vient de se voir confier par la compagnie Manitoba Motors la direction de son département français.

Nous souhaitons à M. Gingras plein succès et espérons qu'il trouvera beaucoup d'encouragement auprès de ses compatriotes.

CHEZ M. HELIE

M. Hélie, 66, avenue Provencher, Saint-Boniface, nous prie d'annoncer qu'il dispose d'une grande quantité de belles pommes qu'il offre au prix de $2.25 pour 40 livres. On trouvera aussi chez lui différentes autres bonnes occasions dans les épiceries.

REMERCIEMENTS

La famille Brabant remercie parents, amis et communautés religieuses qui lui ont offert leurs sympathies et condoléances à l'occasion du deuil qui l'a si douloureusement atteinte en la mort de Mme Brabant.

HOMARDS HYPNOTISES.

M. Martin Duncan, bibliothécaire de la Société de zoologie, vient de faire une intéressante découverte. Il a trouvé le moyen d'hypnotiser les homards. La recette qu'il indique est aussi simple qu'efficace. Vous prenez un homard alerte et bien vivant, vous le placez sur une table, vous attendez que le premier moment de timidité soit passé, et lorsque l'animal est au milieu de ses ébats, vous le grattez doucement sur le dos. Le homard, surpris et charmé, s'arrête, cesse instantanément tout mouvement, étend langoureusement ses pinces et s'endort.

Il est alors à votre entière dévotion. Vous pouvez lui faire exécuter, au commandement et à condition de le guider un peu, les tours les plus invraisemblables. Il se mettra, par exemple, debout sur la tête et restera dans cette incommode position jusqu'à ce que vous l'ayez réveillé. Des expériences ont été faites sur plusieurs autres animaux, mais le succès n'a pas été aussi complet qu'avec le homard, qui constitue, au dire du savant professeur, un sujet absolument remarquable, un sujet xvIIe siècle, à Rome, le P. Kircher, Jésuite, avait fait des expériences semblables sur les poules et d'autres animaux.

Le directeur du Jardin zoologique de Londres a demandé si M. Martin Duncan ne pourrait pas persuader à ses éléphants de se tenir aussi sur la tête. Ce serait une attraction appréciée des enfants pour les fêtes de Noël.